

MÉMOIRES  
DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE  
DU MIDI DE LA FRANCE



Tome LXXXIII - 2023

OUVRAGE PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE



# MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DU MIDI DE LA FRANCE

FONDÉE EN 1831 ET RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 10 NOVEMBRE 1850



**TOME LXXXIII**

**2023**

OUVRAGE PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE HAUTE-GARONNE

**TOULOUSE**

HÔTEL D'ASSÉZAT - Place d'Assézat - 31000 TOULOUSE

### ***Comité de lecture et d'impression de ce volume***

Quitterie CAZES, professeur d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Toulouse - Jean-Jaurès

Jacques DUBOIS, maître de conférences d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Toulouse - Jean-Jaurès

Pierre GARRIGOU GRANDCHAMP, docteur en histoire de l'art

Louis PEYRUSSE, maître de conférences honoraire d'histoire de l'art contemporain à l'Université de Toulouse - Jean Jaurès

Henri PRADALIER, maître de conférences honoraire d'histoire de l'art médiévale à l'Université de Toulouse - Jean Jaurès

### ***Coordination éditoriale***

Anne-Laure NAPOLÉONE et Coralie MACHABERT

### ***Relecture, correction et harmonisation***

Louis PEYRUSSE et Patrice CABAU

### ***Illustration de couverture***

Plaque-boucle cordiforme (Musée Saint-Raymond, Toulouse). *Cl. Musée Saint-Raymond.*

### ***Abréviations***

AC Archives communales (suit le nom de la commune).

AD Archives départementales (suit le nom du département).

AM Archives municipales (suit le nom de la commune).

AMM *Archéologie du Midi Médiéval.*

AN Archives nationales (Paris).

BM Bibliothèque municipale (suit le nom de la commune).

BM *Bulletin Monumental.*

BNF Bibliothèque nationale de France (Paris).

BSAMF *Bulletin de la Société Archéologique du Midi de la France.*

CAF *Congrès Archéologique de France.*

MASIBLT *Mémoire de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse.*

MSAMF *Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France.*

*Achevé d'imprimer sur les presses  
de l'imprimerie Escourbiac  
81304 Graulhet  
octobre 2025  
Dépôt légal : novembre 2025*

Mise en page  
 art'air-éd.  
atelier de mise en forme des livres  
Pascale et Marc Balty - [www.artair-edition.fr](http://www.artair-edition.fr)

## ***Comité scientifique***

Claude ANDRAULT-SCHMITT, professeure d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Poitiers (CESCM)  
Philippe ARAGUAS, professeur honoraire d'histoire de l'art médiéval à l'Université Michel de Montaigne Bordeaux III  
Brigitte BOISSAVIT-CAMUS, professeur émérite d'archéologie et d'histoire de l'art médiéval de l'Université de Paris Nanterre  
Marc BOMPAIRE, directeur de recherche au CNRS au centre de recherches Ernest-Babelon et directeur d'études à l'École pratique des hautes études  
Jordi CAMPS, conservateur en chef au musée national d'art catalan (MNAC) de Barcelone  
Manuel CASTIÑEIRAS, Directeur du Département d'Art et Musicologie à l'Université Autonome de Barcelone  
Yves ESQUIEU, professeur émérite d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Provence  
Jean-Michel GARRIC, attaché principal de conservation du patrimoine, chef de service du Musée des Arts de la table, abbaye de Belleperche  
Christian GENSBEITEL, maître de conférences en histoire de l'art médiéval à l'Université de Bordeaux 3 - Michel de Montaigne  
Jean GUYON, directeur de recherche honoraire au CNRS  
Étienne HAMON, professeur d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Picardie-Jules Verne, TRAME  
Andreas HARTMANN-VIRNICH, professeur en archéologie médiévale à l'Université d'Aix-Marseille, CNRS, LA3M, UMR 7298  
Alexia LEBEURRE, maître de conférences en histoire et histoire de l'art moderne et contemporain à l'Université de Bordeaux-Montaigne  
Patrick LE ROUX, professeur émérite d'histoire antique à l'Université de Paris XIII  
Émilie D'ORGEIX, directrice d'études EPHE  
Daniel PARENT, archéologue du bâti à l'Inrap Auvergne – Rhône-Alpes  
Patrick PÉRIN, conservateur général honoraire du Patrimoine, Directeur honoraire du musée d'archéologie nationale et du Domaine du château de Saint-Germain-en-Laye  
Philippe PLAGNIEUX, professeur d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Franche-Comté et à l'École nationale des Chartes  
François RÉCHIN, professeur en archéologie romaine et histoire ancienne à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour  
Christian RÉMY, docteur en histoire médiévale  
Jérôme RUIZ, restaurateur de peintures  
René SOURIAU, professeur honoraire d'histoire moderne à l'Université de Toulouse-Jean Jaurès  
Jean-Louis VAYSETTES, ingénieur de recherche au SRA. d'Occitanie  
François DE VERGNETTE, maître de conférences en histoire de l'art contemporain à l'université de Lyon III – Jean Moulin et membre du LARHRA – UMR 5035  
Éliane VERGNOLLE, professeure honoraire d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Besançon, vice-présidente de la Société française d'archéologie

## **SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DU MIDI DE LA FRANCE HÔTEL D'ASSÉZAT - PLACE D'ASSÉZAT - 31000 TOULOUSE**

[samf@societearcheologiquedumidi.fr](mailto:samf@societearcheologiquedumidi.fr)

Fondée en 1831, la Société Archéologique du Midi de la France réunit des historiens de l'art ou archéologues qui étudient et font connaître les « monuments » du Midi de la France. Ses travaux, communications et discussions, sont publiés chaque année dans un volume de *Mémoires*.

Sa bibliothèque, qui s'enrichit annuellement et depuis un siècle et demi de plus d'une centaine d'échanges avec des institutions françaises et étrangères, est ouverte tous les mardis de 14 heures à 18 heures (sauf pendant les vacances scolaires).

*Sur internet :*

<http://societearcheologiquedumidi.fr/>

Une présentation de la Société, un compte rendu régulier de ses séances, des articles en ligne, une série de podcasts disponibles sur la chaîne YouTube de la Société (<https://www.youtube.com/@SocieteArcheologiqueduMidiFR>)

Pour commander les numéros anciens (40 euros + frais d'envoi), envoyez un courriel à la Société Archéologique ([samf@societearcheologiquedumidi.fr](mailto:samf@societearcheologiquedumidi.fr)), avec vos nom, prénom et adresse.



# SOMMAIRE

## ***Hommages à Jean-Luc Boudartchouk***

Anne-Laure NAPOLÉONE

*Introduction biographique* ..... 17

Philippe GARDES

*Toulouse des origines : de la déconstruction des mythes à la révélation archéologique* ..... 23

Daniel CAZES

*Jean-Luc Boudartchouk : autour de l'art wisigothique* ..... 25

Patrice CABAU

*À propos des deux manuscrits « clunisiens » des œuvres de Sidoine Apollinaire* ..... 29

Laurent MACÉ

*Des tours et des murs. L'emblématique de pierre des vicomtes de Murat (XIII<sup>e</sup> siècle)* ..... 45

Anne-Laure NAPOLÉONE

*La famille Balène (XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles) et son palais figeacois* ..... 53

## ***Mémoires***

Valérie ROUSSET et Virginie CZERNIAK

*L'église Saint-Pierre et Saint-Paul de Touloungues (commune de Villeneuve-d'Aveyron)* ..... 87

Gilles SÉRAPHIN

*L'église abbatiale de Conques en questions* ..... 111

Gilles SÉRAPHIN

*Pestilhac et les églises romanes de la moyenne vallée du Lot. La migration d'un éventail de formes architecturales du Bordelais au Quercy occidental* ..... 143

Bernard SOURNIA

*Le chantier de Sainte-Marie de Bayonne (suite et fin)* ..... 165

Coralie MACHABERT

*La restructuration des musées de la ville de Toulouse, 1946-1950* ..... 195

## ***Varia***

Henri PRADALIER

*Une source stylistique du Maître de Cabestany ?* ..... 219

Gilles SÉRAPHIN

*Chronologie des églises à files de coupes* ..... 226

Gilles SÉRAPHIN

*L'église collégiale d'Herment et l'abbatiale de Saint-Amand-de-Coly : un cousinage architectural* ..... 234

Jacques DUBOIS

*L'ensemble conventuel des Augustins de Toulouse : enquête de chronologie médiévale* ..... 238

Jacques DUBOIS

*La reconstruction de l'église Saint-Pierre de Moissac à la fin du Moyen Âge* ..... 245

Laurent MACÉ

*Guilheume de Paris, pelletier toulousain et dévot de saint Jacques (d'après une inscription armoriée du XV<sup>e</sup> siècle) . . . . .* 251

Sophie BROUQUET

*Le Diable au couvent. Le monastère de Prouilhe au milieu du XV<sup>e</sup> siècle . . . . .* 260

***Bulletin de l'année académique 2022-2023 . . . . .*** 265

## LA RESTRUCTURATION DES MUSÉES DE LA VILLE DE TOULOUSE, 1946-1950

Par Coralie MACHABERT\*

Depuis 2019 les musées toulousains sont en pleine transformation. De vastes campagnes de rénovation des bâtiments et de modernisation de la muséographie ont été engagées, d'abord aux musées Paul-Dupuy et des Augustins puis au musée Georges-Labit<sup>1</sup>. Corrélativement à ces travaux de réaménagement, leur dénomination a été modifiée. À compter d'octobre 2021, sur décision du Conseil municipal, le musée Paul-Dupuy est appelé « Musée des Arts Précieux Paul-Dupuy » ; le musée Saint-Raymond, autrefois « Musée des Antiques », rebaptisé « Musée Saint-Raymond – Musée d'Archéologie de Toulouse » et le Musée des Augustins, anciennement « musée des beaux-arts », est désormais désigné comme « Musée des Augustins – Musée d'art de Toulouse »<sup>2</sup>. L'ambition affichée de cette démarche politique est d'accroître l'attractivité de ces établissements municipaux en réaffirmant leur vocation et, à partir d'une identité spécifique, de les ancrer dans une perspective plus large dans le champ national.

Les enjeux de ces évolutions sont identiques à ceux qui ont guidé la réorganisation des musées de Toulouse entre 1946 et 1950. L'occasion s'offre donc de revenir sur cette séquence fondatrice qui redessine la physionomie de ces institutions. Cette reconfiguration s'impose, au sortir de la Deuxième Guerre mondiale, après les déplacements d'œuvres effectués dans le cadre du plan de sauvegarde durant le conflit. L'essentiel des mesures de protection des collections toulousaines se déroule *in situ*. Au musée des Augustins, la priorité est au décrochage des œuvres du bâtiment le plus récent. À la fin de l'année 1939, les pièces de la salle dite gallo-romaine sont méthodiquement rassemblées dans les enfeus en plein-cintre du rez-de-chaussée. Les hauts-reliefs de Chiragan, scellés, sont laissés sur place, tout comme les pièces trop imposantes qui sont protégées par des madriers et sacs de sable. Les toiles sont disposées dans les caves voûtées et les grands formats stockés dans le grand escalier avec des dessins et quelques statues<sup>3</sup>. La salle capitulaire est également vidée. Les gisants, les ensembles de Saint-Étienne et de la Daurade sont enfouis sous des sacs de sable. Le même traitement est appliqué aux sculptures du grand cloître. Les enfeus sont murés pour loger les chapiteaux romans, les célèbres statues des saints de Rieux et *Notre-Dame de Grâce*. En 1944 toutes les pièces romanes et gothiques sont protégées de la sorte par des maçonneries, à l'encontre des directives nationales qui préconisaient leur évacuation hors de Toulouse<sup>4</sup>.

---

\* Communication présentée le 8 novembre 2022, cf. *infra* « Bulletin de l'année académique 2022-2023 », p. 268-270.

1. Le musée Paul-Dupuy a été inauguré en novembre 2022 ; la réouverture du musée des Augustins est annoncée pour 2025 ; le musée Georges-Labit est fermé depuis septembre 2022.

2. Délibération n° 15.7 « Musée Paul-Dupuy : approbation de la nouvelle dénomination en Musée des Arts Précieux Paul-Dupuy » ; délibération n° 15.5 « Musée des Augustins : approbation de la nouvelle dénomination Musée des Augustins – Musée d'art de Toulouse » ; délibération n° 15.14 « Musée Saint-Raymond : approbation de la nouvelle dénomination Musée d'Archéologie de Toulouse » ; Conseil municipal n° 4 du 22 octobre 2021.

3. AM Toulouse, 2R34. Henri RACHOU, « Rapport sur la protection sur place des œuvres d'art du musée des Augustins adressé à Monsieur le maire Valats », 24 janvier 1940.

4. AM Toulouse, 2R34. Le directeur général des Beaux-Arts, Georges Huisman, au conservateur, Henri Rachou, courrier n° 235, 20 septembre 1939 ; courrier n° 292, 27 septembre 1939.

Après l'occupation de la zone sud, les opérations de repliement sont ordonnées et les premiers convois s'effectuent à l'été 1943 en direction de Saint-Félix-de-Lauragais<sup>5</sup>. Le château du marquis Louis d'Auberjon, réquisitionné, sert de lieu de dépôt pour les pièces les plus précieuses des musées toulousains jusqu'au terme du conflit<sup>6</sup>. Quelques jours après la libération de la ville, les procédures de rapatriement sont conduites et, à la fin du mois de novembre 1944, les collections réintègrent leur établissement d'origine<sup>7</sup>. Dès lors, la priorité est de restituer au plus vite les œuvres à la population qui en a été privée durant la guerre. Néanmoins, avant d'accueillir à nouveau le public, un remaniement interne des musées doit être réalisé.

L'Administration centrale régit les opérations. Songeant aux retombées touristiques, elle pousse, dès la fin de l'année 1944, à une réouverture rapide des établissements, mais sans précipitation. En effet, la Direction des musées appelle à une « réinstallation intelligente des œuvres » et souhaite profiter de cette « occasion unique de rajeunissement<sup>8</sup> » explique l'inspecteur Albert Laprade. Jugeant la situation des musées de province « sérieuse<sup>9</sup> », l'État entend amorcer une profonde rénovation. L'ordonnance du 13 juillet 1945 et le décret du 31 août portant organisation des musées des beaux-arts rattachent désormais au sein d'une tutelle centrale les musées nationaux et ceux répartis sur le territoire<sup>10</sup>. Ce faisant, l'État renforce sa présence – à travers un droit de contrôle sur l'usage (administratif et scientifique) – auprès des musées de départements<sup>11</sup>. Georges Salles, directeur des musées de France, est appuyé dans sa mission par Jean Vergnet-Ruiz, ancien conservateur du château de Compiègne, qui prend le poste d'inspecteur général. Georges-Henri Rivière, fondateur du musée national des arts et traditions populaires, apporte son expertise pour l'ethnographie<sup>12</sup>. Le professeur à l'École du Louvre est également préposé aux questions muséographiques.

L'objectif est de faire pénétrer en province des approches déjà éprouvées dans la capitale grâce à une « décentralisation technique<sup>13</sup> » ainsi que l'expose Georges Salles qui augure : « De Paris, l'esprit novateur et le progrès des méthodes muséographiques atteindront directement les coins les plus reculés [...] »<sup>14</sup>. La ligne directrice de ces reconfigurations est de réaffirmer la fonction des musées, résumée en une phrase programmatique répétée par Georges Salles et Jean Vergnet-Ruiz : « le musée est un laboratoire, un conservatoire et un spectacle<sup>15</sup> ». La première tâche des inspecteurs des musées de province est « d'éclairer sur le fonctionnement des établissements<sup>16</sup> ». Ils effectuent des tournées dans chaque région, en partenariat avec les services des Monuments Historiques et ceux de la Reconstruction afin de dresser un état des lieux exhaustif et précis.

La restructuration des musées toulousains s'inscrit ainsi dans l'exécution d'un plan national soutenu financièrement par l'État. En octobre 1945, Jean Vergnet-Ruiz, Georges-Henri Rivière et Clémence Duprat, chargée de mission, font escale à Toulouse pour sonder l'ensemble des établissements de la ville en compagnie des conservateurs. Des modifications sont prescrites autour de deux axes fondamentaux : la redistribution des collections et la modernisation des bâtiments. Parallèlement, des actions préalables à l'application des nouveaux principes d'organisation s'imposent, tout d'abord l'actualisation des inventaires, nécessaire avant tout mouvement d'objets et la création de réserves, indispensables pour désengorger les salles.

5. AN 20144792/51. Dossier de réquisition, château de St-Félix-de-Lauragais.

6. Outre les envois du musée des Augustins, la demeure abrite une partie des collections du musée Saint-Raymond, de la bibliothèque municipale, des archives municipales et départementales, de la société des Toulousains de Toulouse, de la bibliothèque universitaire, de Saint-Sernin et les tapisseries de Saint-Étienne. AN, 20144792/51. Ordre de réquisition de la préfecture de la Haute-Garonne, 24 août 1943.

7. AN, 20144792/211. Départ des œuvres I/6 - Décharge de réintégration à Toulouse des caisses déposées au château de St-Félix-de-Lauragais, signée par Paul Mesplé, 29 novembre 1944.

8. AN, 20150044/203. Rapport d'Albert Laprade, Note au sujet de la réinstallation des musées de province, 1944.

9. AN, 20150044/203. Rapport de Jean Vergnet-Ruiz sur les musées des provinces, n.d., p. 3.

10. Ordonnance n° 45-1546 du 13 juillet 1945 portant organisation provisoire des musées des beaux-arts et Décret n° 45-2075 du 31 août 1945 portant application de l'ordonnance relative à l'organisation provisoire des musées des beaux-arts, signés par les ministres de l'Éducation nationale, de l'Intérieur, des Finances.

11. Georges SALLES, « Les musées de France », *La Revue de Paris*, n° 7 (octobre 1945), p. 70.

12. AN, 20150044/203. Rapport de Jean Vergnet-Ruiz sur les musées des provinces, n.d., p. 2.

13. G. SALLES, « Les musées de France ... », p. 70.

14. *Ibid.*

15. AN, 20150044/203. Rapport d'inspection des musées de Toulouse, 10 et 11 octobre 1945, p. 3 ; Georges SALLES, « Les musées de France ... », p. 69.

16. AN, 20150044/43. Lettre du directeur des musées de France (désormais abrégé DMF) à l'Inspecteur général, n.d.

Afin de comprendre le processus de restructuration des musées toulousains au tournant des années 1950, nous reviendrons, dans un premier temps, sur leur situation au sortir de la guerre. Nous nous intéresserons ensuite aux différents projets de redéploiement des collections ainsi qu'aux réaménagements des établissements, avant de porter notre attention sur leur gestion<sup>17</sup>.

### Situation après-guerre : Une muséographie à revisiter et des fonds à réorganiser

#### *Le musée des Augustins*

Le musée des Augustins, seul classé en 1942, se distingue dans le paysage culturel par son ancienneté et son envergure<sup>18</sup>. Avant que les premiers mouvements d'œuvres n'interviennent en 1939, la présentation des collections dans l'ancien couvent était restée presque inchangée depuis le début du siècle. Le rez-de-chaussée de l'aile élevée sur les plans d'Eugène Viollet-le-Duc et Denis Darcy abrite alors, dans la salle gallo-romaine, les sculptures issues des fouilles de Toulouse et sa région, notamment l'ensemble découvert à Chiragan. Au niveau supérieur se succèdent les tableaux du XVI<sup>e</sup> siècle jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle. L'ancienne église, transformée dans les années 1830 par Urbain Vitry en « Temple des Arts », présente un ensemble hétéroclite, mettant l'accent sur les maîtres régionaux. L'espace est entièrement occupé.



FIG. 1. MUSÉE DES AUGUSTINS, ANNÉES 1930. Au rez-de-chaussée de l'aile ouest dite « Viollet-le-Duc », la salle gallo-romaine rassemble les antiquités de Toulouse et de la région, avant leur transfert au musée Saint-Raymond. *Mairie de Toulouse, Archives municipales, 7Fi37.*

17. En 1945 les inspecteurs visitent également le Muséum d'Histoire Naturelle, le musée des Moulages de la Faculté de Lettres (Chapelle des Carmélites) mais aussi le Musée du Vieux-Toulouse (AN, 20150044/203. Rapport d'inspection des musées de Toulouse, 10 et 11 octobre 1945). Ce dernier est également intégré dans la préfiguration du plan de réorganisation. Comme il ne s'agit pas d'un établissement municipal, il ne sera pas abordé dans ce texte.

18. AN, 20150044/362. Décret n° 2236 du 21 juillet 1942 portant classement d'un musée.



FIG. 2. MUSÉE DES AUGUSTINS. L'occupation de la nef de l'église transformée, dans un style néo-classique, en « Temple des Arts » par Urbain Vitry en 1831 est inchangée depuis un siècle ; elle abrite un ensemble dense où dominent les œuvres des artistes de l'École toulousaine du XIX<sup>e</sup> siècle. STC, Mairie de Toulouse, Archives municipales, 6Fi198.

Au milieu de l'immense nef, sont placés les plâtres de sculptures de l'école toulousaine et sur les murs les tableaux de grands formats s'étagent jusqu'aux baies. Le petit cloître est dédié à la statuaire de la Renaissance au XVII<sup>e</sup> siècle, tandis que celle du Moyen Âge est entreposée dans le grand cloître. Dans les galeries ouest et sud se trouvent, entre autres, les apôtres de la chapelle de Rieux faisant face à des sarcophages. Dans les galeries est puis nord sont exposés les sybilles et prophètes en terre cuite de Saint-Sernin, les gargouilles des Cordeliers, les séries d'épigraphie, ainsi que des dalles funéraires et des clefs de voûte. Enfin la salle capitulaire et la chapelle Notre-Dame-de-Pitié hébergent des fragments gothiques et, surtout, la riche collection de chapiteaux romans. Dans les années 1930, cette partie de la collection a monopolisé l'attention du conservateur, Henri Rachou, qui a reconsidéré entièrement son aménagement. Des banquettes sont construites pour recevoir les sculptures et les planchers sont remplacés. Le passage entre les ensembles est facilité, permettant une meilleure lisibilité des œuvres. Cependant le traitement des fonds est inégal. Les collections picturales ont été délaissées et l'accrochage dense manque d'unité. Les salles sont encombrées, décrites comme un véritable « désordre », voire « chaos » par les plus sévères chroniqueurs à l'instar de Paul Mesplé, futur conservateur du lieu<sup>19</sup>. René Huyghe s'inquiète, pour sa part, de l'état de certaines œuvres et, plus globalement, des conditions de conservation<sup>20</sup>.

Le rapport produit par Jean Vergnet-Ruiz en 1945 liste, en tête des chantiers primordiaux, le désencombrement des cloîtres et la restauration de la chapelle, « laidement camouflée au début du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>21</sup> ». L'inspecteur général déplore

19. PM [Paul MESPLÉ], « Autour du Congrès des Conservateurs des collections publiques de France, Le Chaos des Augustins », *L'Express du Midi*, 1<sup>er</sup> octobre 1936, p. 4. Il s'inquiète du « chaos qui règne dans les collections de peinture du Musée des Augustins sans que les pouvoirs publics veuillent reconnaître les choses ».

20. AN, F/21/4915. Pochette I-musée des Augustins : René Huyghe, rapport du 13 octobre 1936, p. 1.

21. AN, 20150044/203. Rapport d'inspection des musées de Toulouse, 10 et 11 octobre 1945, p. 3.

FIG. 3. MUSÉE DES AUGUSTINS, 1895-1905. Le petit cloître consacré à la sculpture classique a été aménagé au XIX<sup>e</sup> siècle par les architectes Urbain Vitry et Auguste Virebent. Des éléments décoratifs ont été ajoutés : des bas-reliefs en terre cuite au-dessus des arcades et des bustes placés dans des niches creusées dans le parement de briques. *Mairie de Toulouse, Archives municipales, 2Fi908.*



l'esthétique des socles de la salle capitulaire et de la galerie de peinture<sup>22</sup>. L'éclairage est aussi à améliorer. En somme, il juge les locaux incommodes et saturés et considère que la muséographie est à revisiter intégralement.

### *Le musée Saint-Raymond*

Au cœur de la ville, le musée Saint-Raymond, auréolé par certains auteurs du titre de « Cluny toulousain<sup>23</sup> », bénéficie également d'un solide ancrage. Il héberge à cette période les vestiges archéologiques et témoignages de l'histoire de la ville.

Son organisation reste longtemps marquée de l'empreinte de son directeur Émile Cartailhac (1845-1921) en poste de 1912 à 1921. Si son successeur, Jules Fourcade, imprime une tendance plus régionaliste et tournée vers les arts décoratifs, une réelle mutation s'amorce au milieu des années 1930, sous l'impulsion du nouveau conservateur, Eugène-Humbert Guitard (1884-1976)<sup>24</sup>. Ce dernier, s'intéressant aux expérimentations du temps, a assimilé les fondements majeurs de la muséographie moderne<sup>25</sup>. Observant la « réussite » du modèle des galeries publiques américaines, il regrette que domine en France, pour les musées, un « type désuet et soporifique de l'époque napoléonienne<sup>26</sup> ». Les pratiques d'Outre-Atlantique le convainquent de la nécessité d'opérer des choix au sein des inventaires afin de n'exposer qu'une sélection restreinte, mais représentative. Dans cette lignée,

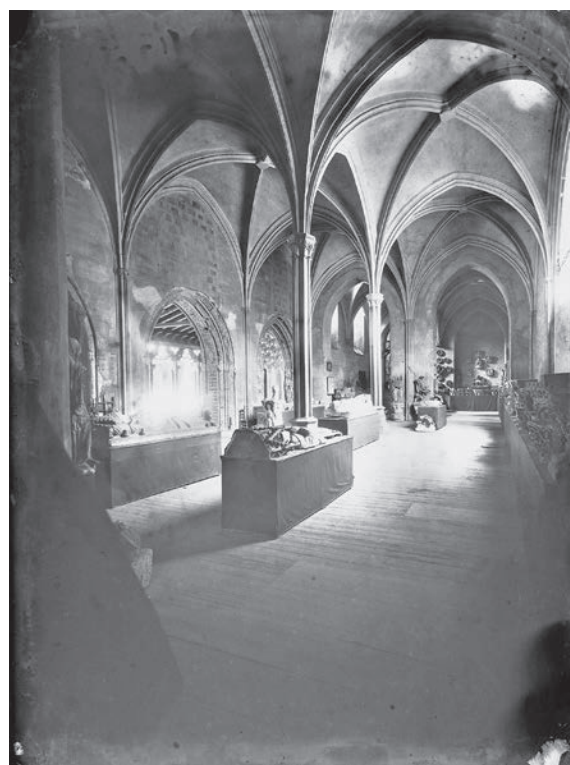


FIG. 4. MUSÉE DES AUGUSTINS, ANNÉES 1930. Dans la chapelle Notre-Dame-de-Pitié, les gisants sont présentés au centre, tandis que les chapiteaux sont disposés sur les banquettes adossées aux murs. *Mairie de Toulouse, Archives municipales, 7Fi38.*

22. *Ibid.*

23. A. VALATS, *L'art méridional*, n° 40 (décembre 1938), p. 2.

24. Daniel CAZES, *Le musée Saint-Raymond. 1892-1992*, Toulouse, musée Saint-Raymond, 1992, p. 42-45.

25. Eugène-Humbert GUITARD, « Les principes de la muséographie moderne et le musée Saint-Raymond », *L'art méridional*, n° 40 (décembre 1938), p. 3-5.

26. E.-H. GUITARD, « Les principes de la muséographie... », p. 3.



FIG. 5. MUSÉE SAINT-RAYMOND, 1939. Dans les salles du rez-de-chaussée sont réunies des pièces d'arts décoratifs : mobiliers, ferronneries, tableaux et faïences. *Marius Bergé - Mairie de Toulouse, Archives municipales, 85Fi425.*

il défend un classement privilégiant des regroupements historiques et géographiques plutôt que typologiques. L'historien souhaiterait voir appliquer ces principes au musée Saint-Raymond mais regrette le grand retard toulousain, et, en 1938, avoue sans concession que, faute de réserves, au musée Saint-Raymond : « le bon et le mauvais, l'excellent et le pire, se trouve entassé dans les vitrines généralement archaïques<sup>27</sup> ». Seule la section numismatique fait exception. Après inventaire, elle a été reclassée dans des vitrines ne dévoilant aux visiteurs que les pièces précieuses ou typiques des collections, les autres, tout en demeurant accessibles, sont placées dans des tiroirs. Le reste de la présentation n'a guère évolué depuis le début du siècle. Pour ce qui a trait à la classification des collections, la situation est plus encourageante puisqu'une partie des salles est déjà divisée par époques selon le schéma hérité de Roschach et Cartailhac.

Les sections du premier étage, dévolu à la partie archéologique, correspondent à un parti usité, emprunté aux grandes collections telles celles du musée du Louvre. Une salle gréco-égyptienne communique avec une autre concentrant les pièces gallo-romaines ; une troisième est dédiée au Moyen Âge et à la Renaissance. Toutes disposent de grandes vitrines occupant toute la hauteur des murs. En revanche, au rez-de-chaussée la répartition est plus indistincte, Eugène-Humbert Guitard parle lui-même de « désordre<sup>28</sup> ». Les présentations évoluent au gré des sensibilités des conservateurs et le mélange des époques perdure avant-guerre. Toiles modernes et mobiliers des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles côtoient des morceaux d'histoire toulousaine (images populaires, bannières...) et voisinent

avec divers objets ethnographiques. En guise d'aperçu, Jean Vergnet-Ruiz énumère : « coiffes de Carnac en Bretagne. Automates. Gilets. Costumes russes. Brodequins d'un géant toulousain. Instruments aratoires. Mannequin d'un pêcheur breton avec "suroit" moderne. Etc...<sup>29</sup> ». Dans l'escalier sont rassemblés des portraits toulousains. À cela s'ajoutent quelques sculptures éparpillées dans le jardin. Le musée n'ayant jamais eu de vocation clairement définie, les transformations entreprises ne peuvent pas effacer son caractère hétérogène. Toutefois, le conservateur espère, à ce moment-là, pouvoir résoudre en partie le déficit de place, puisque accord a été donné par le directeur général des beaux-arts et l'inspecteur des Monuments Historiques pour la transformation du sous-sol. Il imagine déjà y reconstituer un tombeau égyptien, une casemate de la guerre de 1914 et même un musée rétrospectif de la locomotion et de la poste<sup>30</sup>. Il songe également à inclure une salle de réception, un atelier et une salle de dépôt. Finalement le début du deuxième conflit mondial suspend les grands travaux. Ce faisant, en 1945 Jean Vergnet-Ruiz dépeint l'établissement plutôt comme « un Cluny suranné », sans « thème directeur »<sup>31</sup>.

27. *Ibid.*, p. 4.

28. *Ibid.*

29. AN, 20150044/203. Rapport d'inspection des musées de Toulouse, 10 et 11 octobre 1945.

30. E.-H. GUITARD, « Les principes de la muséographie... », p. 5.

31. AN, 20150044/203. Rapport d'inspection des musées de Toulouse, 10 et 11 octobre 1945, p. 7.



FIG. 6. MUSÉE SAINT-RAYMOND, 1939. Les salles en enfilade du rez-de-chaussée où se mêlent des objets de nature hétéroclite. *Marius Bergé - Mairie de Toulouse, Archives municipales, 85Fi435.*



FIG. 7. MUSÉE SAINT-RAYMOND, 1939. À l'étage, dans la première salle dédiée aux antiquités gréco-égyptiennes, les pièces sont exposées dans de grandes vitrines. *Marius Bergé - Mairie de Toulouse, Archives municipales, 85Fi432.*

### *Les musées Paul-Dupuy et Georges-Labit*

En 1945 le musée Paul-Dupuy est, lui, toujours fermé, enlisé dans des problèmes juridiques. Son propriétaire, Paul Dupuy (1856-1944), avait offert aux Musées nationaux, en juin 1935, l'hôtel du 13 rue de la Pléau et l'ensemble lié à l'histoire régionale qu'il abritait<sup>32</sup>. Mais, dix ans plus tard et malgré les appels répétés, de la Société Archéologique du Midi de la France notamment<sup>33</sup>, pour hâter les démarches, l'État n'a toujours pas accepté la donation, rendant impossible la nomination d'un conservateur, le déclenchement d'une mission d'inventaire et l'ouverture au public<sup>34</sup>. L'acceptation du legs n'est officialisée, à titre provisoire, qu'en octobre 1946, après la mort de Paul Dupuy intervenue en décembre 1944<sup>35</sup>. La rétrocession à titre gratuit à Toulouse, selon la volonté du donateur, est entérinée en janvier 1951<sup>36</sup>.

Néanmoins, malgré les scellés, l'inspecteur général parvient, grâce à l'intervention du préfet, à accéder au bâtiment le 11 octobre 1945. Il découvre, dans la cour, des sculptures ainsi que des pièces de ferronneries disposées sous les voûtes. À l'intérieur des locaux règne un « incroyable fouillis d'objets en série, dont beaucoup sont intéressants, allant du bric-à-brac, à l'Histoire, à l'ethnographie, à l'art appliqué<sup>37</sup> », résume le rapport. Les pièces sont associées sans préoccupation didactique dans une succession de salles sans thèmes définis.

Le musée Georges-Labit, musée d'art oriental légué à la Ville en 1911, est considéré comme « la seule présentation exemplaire<sup>38</sup> » de Toulouse. En effet, à partir de 1934, le docteur Albert Sallet (1877-1948), correspondant de l'École Française d'Extrême-Orient, conservateur du lieu, y mène une action efficace. Outre le classement et la documentation des collections, il œuvre à l'accroissement des fonds, principalement ceux d'art asiatique, en négociant des prêts et obtient le transfert des objets d'Extrême-Orient de la collection Roquemaurel alors déposés à Saint-Raymond<sup>39</sup>. Ainsi réorganisé, l'établissement ouvre ses portes au public le 14 avril 1935<sup>40</sup>. Pendant la guerre, le musée connaît une nouvelle transformation, sous la direction du conservateur-adjoint du musée Guimet, Philippe Stern (1895-1979). Conjointement, les deux orientalistes privilégient une présentation épurée et moderne au service d'une approche scientifique des collections. À l'entrée, des photographies des « merveilles architecturales et sculpturales de l'art ancien-Orient<sup>41</sup> » sont réunies. La salle centrale expose les pièces majeures : sculptures des arts khmer, cham et javanais, tandis que les espaces adjacents abritent des objets de natures diverses : statuettes, ivoires, armes, étoffes, céramiques, dessins... Le sous-sol rénové accueille notamment des estampes japonaises et chinoises et des monnaies.

C'est cette configuration, fraîchement achevée et inaugurée le 16 juin 1945, qui se dévoile à l'inspecteur des musées de province lors de son passage à Toulouse. Il juge la muséographie particulièrement satisfaisante ; les encadrements des photographies adaptés, les fonds et socles sont clairs, l'éclairage électrique suffisant et les « pancartes explicatives abondantes<sup>42</sup> ». Partant, les collectivités n'y interviennent guère durant les années d'après-guerre, hormis pour de menus travaux d'entretien et d'assainissement.

Tel est, rapidement esquissé, l'état des lieux constaté par les envoyés de l'État au lendemain de la guerre. Le bilan est peu reluisant, reflet des critiques persistantes depuis plusieurs décennies sur la situation des musées toulousains. Certes, sur le fond, les collections sont plutôt riches et dignes d'intérêt, mais fragmentées et guère mises en valeur. Les musées toulousains souffrent d'un manque d'espace. Les présentations sont cumulatives et sans cohérence historique.

32. AN, 20150044/363. « Testament de Paul Dupuy, article 7, fait à Toulouse, 1<sup>er</sup> juin 1935 », déposé aux minutes de M<sup>e</sup> Daste notaire à Toulouse, le 12 décembre 1944.

33. Lors de sa séance du 26 juin 1945, sur proposition de E.-H. Guitard, la Société décide d'intervenir auprès de la Direction des musées nationaux en appuyant sur : « l'intérêt qu'il y aurait à hâter l'acceptation » du legs au vu de l'importance des collections ; *Bulletin de la Société Archéologique du Midi de la France*, t. V (1947), p. 494.

34. AN, 20150044/363. Lettre de G. Salles au Maire de Toulouse, 4 novembre 1946.

35. AN, 20150044/363. Arrêté du ministre de l'Éducation nationale du 26 octobre 1946 portant acceptation provisoire du legs.

36. AN, 20150044/363. Arrêté du Ministre de l'Éducation nationale du 28 décembre 1950 ; « Musée Dupuy, acceptation de la rétrocession du legs Dupuy à la ville de Toulouse », séance officielle du 29 janvier 1951, *Bulletin municipal de la ville de Toulouse*, janvier-février 1951, p. 22.

37. AN, 20150044/203. Rapport d'inspection des musées de Toulouse, 10 et 11 octobre 1945, p. 3.

38. *Ibid.*, p. 7.

39. Marie-Dominique LABAILS, « 1935. Au tournant de la modernité », dans *La collection japonaise de Georges Labit*, Toulouse, musée Georges-Labit, 1994, p. 45.

40. « La vie toulousaine : Réouverture du Musée Labit », *Bulletin municipal de la ville de Toulouse*, avril 1935, p. 320-321.

41. « Visites et promenades : Au musée Labit », *L'Auta que bufo un cop cado mès*, n° 161 (août 1945), p. 87.

42. AN, 20150044/203. Rapport d'inspection des musées de Toulouse, 10 et 11 octobre 1945, p. 7.



FIG. 8. MUSÉE GEORGES-LABIT, 1945.  
Dans les salles de l'entrée, des photographies des plus importantes architectures et œuvres d'art ancien d'Extrême-Orient sont accrochées, sur des murs clairs, dans des cadres en bois naturel et accompagnées d'étiquettes et de pancartes explicatives. *Jean Dieuzaide - Mairie de Toulouse, Archives municipales, 84Fi2/217.*



FIG. 9. MUSÉE GEORGES-LABIT, 1945.  
Au sous-sol, les collections japonaises d'estampes et d'objets sont exposées sur fond beige clair et des socles de même ton. *Jean Dieuzaide - Mairie de Toulouse, Archives municipales, 84Fi2/229.*

Le modèle séculaire est à repenser intégralement. Ce faisant, à Toulouse comme ailleurs, les suggestions d'amélioration soumises aux autorités locales visent à donner aux musées « des traits caractéristiques définis<sup>43</sup> » ainsi que l'explique Vergnet-Ruiz.

### Projets de répartition des collections muséographiques : entre ambitions et entraves

Une nouvelle orientation des musées de la ville reste donc à déterminer. Afin d'en simplifier la lisibilité, et pour décongestionner les salles, une redistribution des fonds est étudiée. La nouvelle segmentation doit permettre de doter chaque établissement d'une identité propre. Les grandes lignes du nouveau programme sont ainsi tracées consécutivement à la tournée des inspecteurs. Un redécoupage chronologique et une concentration thématique sont décidés. Les collections sont abordées par disciplines en sept sections : art, archéologie, histoire, ethnographie et géographie humaine, Extrême-Orient, technique et histoire naturelle<sup>44</sup>.

#### *Première proposition de réorganisation*

Le premier plan de réorganisation élaboré à l'automne 1945 regroupe dans l'hôtel légué par Paul Dupuy les collections sur l'histoire toulousaine, en vue d'y faire le fameux « Carnavalet toulousain » selon les mots de Jean Cassou<sup>45</sup>. Pour ce faire, les objets de moindre valeur artistique et historique et les répétitions sont retirés, tandis que les pièces d'intérêt local de la Société des Toulousains de Toulouse – intégrées au programme bien qu'appartenant à une collection privée – ainsi que celles du musée Saint-Raymond sont ajoutées<sup>46</sup>. L'ancien couvent des Augustins se spécialise, lui, dans la peinture et la sculpture sur une large ère, depuis le Moyen Âge jusqu'aux Temps modernes. Le programme prévoit de vouer le musée Saint-Raymond aux arts appliqués en le libérant de la préhistoire et d'une partie de l'archéologie, temporairement proposées au musée des Augustins en attendant l'ouverture d'un nouveau lieu exclusivement dédié à la sculpture<sup>47</sup>. La fondation de ce musée sur un modèle de type « musée d'études » est alors prévue à l'ancien couvent des Jacobins. En recueillant l'intégralité des collections lapidaires, le site se distinguerait comme une institution phare de la ville<sup>48</sup>. Ce projet ambitieux mobilise en première ligne puisque le Président Vincent Auriol s'y intéresse personnellement<sup>49</sup>.

L'installation d'autres établissements est parallèlement imaginée en corrélation avec l'impulsion nationale favorisant le développement des musées d'histoire et civilisations. Ainsi, la création d'un musée de l'Histoire de la civilisation régionale, dit « Languedoc-Gascogne » est planifiée autour du cercle constitué par Jean Cassou, Tristan Tzara et René Nelli<sup>50</sup>. Parmi les options avancées pour implanter cet ensemble ethnographique, celle du rez-de-chaussée du musée Paul-Dupuy apparaît privilégiée, même si les bâtiments de la Préfecture sont également mentionnés<sup>51</sup>.

Cette première ébauche est soumise aux autorités locales. La municipalité se rallie rapidement aux propositions de l'État, convaincue par les bénéfices augurés par la rénovation de ses musées, particulièrement en termes d'attractivité touristique<sup>52</sup>. Néanmoins, du côté des conservateurs, l'adhésion est moins vive. Paul Mesplé se montre en effet dubitatif quant au principe de différenciation et réticent à se dessaisir de l'ensemble gallo-romain<sup>53</sup>. Pour sa part, Eugène-Humbert

43. AN, 20150044/203. Rapport de Jean Vergnet-Ruiz sur les musées des provinces, n.d., p. 3.

44. AN, 20150044/203. Rapport d'inspection des musées de Toulouse, 10 et 11 octobre 1945, p. 6.

45. *Ibid.*, p. 3.

46. *Ibid.*, p. 5. L'expression de « "Carnavalet" toulousain » est reprise par Georges Salles en personne ; Georges SALLES, « Les musées de France ... », p. 72.

47. AN, 20150044/203. Rapport d'inspection des musées de Toulouse, 10 et 11 octobre 1945.

48. AN, 20150044/362. Note à l'intention du directeur des Arts et Lettres, 20 mai 1948.

49. *Ibid.*

50. En lien avec la chaire de folklore qui vient d'être créée à l'Institut d'Études Occitanes. Le Doyen, Daniel Faucher, comme le Commissaire de la République, Pierre Bertaux, se déclarent favorables au projet. AN, 20150044/203. Rapport d'inspection des musées de Toulouse, 10 et 11 octobre 1945, p. 8. AN, 19920627/56. Lettre de G.-H. Rivière à R. Nelli, 3 juillet 1946.

51. AN, 20150044/203. Rapport d'inspection des musées de Toulouse, 10 et 11 octobre 1945, p. 9.

52. AN, 20150044/361. Lettre du Maire de Toulouse au DMF, 9 juin 1948.

53. AN, 20150044/361. Clémence Duprat, Compte rendu d'inspection avec G.-H. Rivière –II-Toulouse, 28-29-30 avril 1948, p. 12.

Guitard souscrit à la logique de regroupement mais émet plusieurs réserves quant à la faisabilité de certains transferts<sup>54</sup>. Il alerte notamment sur les clauses testamentaires qui astreignent plusieurs lots d'œuvres. Il souligne que le cadre du legs Dupuy est strict et formel, il est impossible d'en déplacer les objets. Surtout, il apparaît sceptique pour ce qui concerne la transformation de son établissement en musée d'art appliqué. S'il approuve le retrait de la préhistoire et consent au retrait de la protohistoire et de l'art celtique, il s'oppose à celui du gallo-romain. Le conservateur considère que cela provoquerait une lacune incompréhensible avec l'art égyptien et l'art grec d'une part, et avec les séries wisigothiques, romanes et gothiques d'autre part<sup>55</sup>. En outre, il souligne la difficulté à délimiter certaines typologies d'objets en fonction de leur provenance régionale dans la perspective de l'ouverture d'un musée Languedoc-Gascogne ou local. Ces opérations impliqueraient la séparation d'ensembles homogènes. Au regard de ces contraintes, Guitard envisage en retour un regroupement différent. Pour les collections artistiques, il plaide pour l'institution d'un musée d'art rassemblant sculpture, peinture, gravure de toutes époques : soit les collections des Augustins augmentées des antiques et primitifs de Saint-Raymond<sup>56</sup>. L'archiviste-paléographe suggère d'orienter le musée Toulouse-Languedoc-Gascogne vers l'histoire des civilisations et des arts appliqués depuis l'époque gallo-romaine jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, fonds essentiellement constitué à partir de dépôts du musée Saint-Raymond<sup>57</sup>. Cette contre-proposition d'organisation est aussitôt retoquée et chaque argument réfuté par Georges Salles<sup>58</sup>. Le directeur des musées de France réaffirme la volonté de transformer Saint-Raymond en musée d'art appliqué, option estimée la plus pertinente.

Les concertations se poursuivent donc et d'autres pistes sont examinées.

### *Deuxième étude du plan muséographique*

En avril 1948, une nouvelle délégation, composée de Georges-Henri Rivière et Clémence Duprat se rend à Toulouse, missionnée pour étudier la faisabilité du plan muséographique esquissé et spécialement d'un « regroupement général des musées toulousains » à l'Hôtel-Dieu<sup>59</sup>. Ce rassemblement, en un lieu unique et central, est avancé comme un atout touristique indéniable. Mais la visite sonne comme une « désillusion » pour le muséologue<sup>60</sup>. Ce déménagement soulève trop d'inconvénients : d'importants travaux doivent être menés pour aménager le lit de la Garonne, sans compter la présence de nombreux malades dans les locaux. Même en optant pour une occupation progressive, la sécurité des collections ne peut être assurée<sup>61</sup>. Ce projet, trop dispendieux, est reporté *sine die*. Dès lors, il est résolu de se concentrer sur la redéfinition des musées déjà existants. À la suite de la visite de Rivière et Duprat, une nouvelle proposition de plan muséographique, précisant les dispositions de la précédente, est préparée de concert avec les conservateurs.

Ce programme affiné ambitionne de « renforcer dans son ensemble le caractère du musée des Augustins, centre muséographique principal<sup>62</sup> ». La chapelle, débarrassée des peintures et entièrement restaurée, servirait de cadre aux sculptures. Le rez-de-chaussée de l'aile Viollet-le-Duc, idéalement situé à l'entrée du musée, deviendrait une salle

54. AN, 20150044/362. Lettre d'E.-H. Guitard au Maire de Toulouse, 1<sup>er</sup> avril 1946.

55. *Ibid.*

56. *Ibid.*

57. Il propose la création d'un « Musée folklorique des Toulousains de Toulouse et Dupuy [sans précisions de contenu] ; d'un Musée technique par métiers XI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles géré par chaque corporation (dans l'ancien Arsenal, l'église Saint-Pierre-des-Cuisines, ou idéalement, le cloître et les cellules de la Chartreuse restaurée, rue Valade) ; d'un Musée de préhistoire et d'ethnographie, dans un premier temps annexe du Muséum, et qui conserverait la paléontologie, la préhistoire, les antiquités orientales, égyptiennes, de l'époque celtique y compris l'art gaulois d'avant la conquête romaine ». Parmi les établissements existants : il conserve le Musée didactique de l'Université et le Muséum d'histoire naturelle qui réunirait toutes les sciences naturelles. AN, 20150044/362. Lettre d'E.-H. Guitard au Maire de Toulouse, 1<sup>er</sup> avril 1946.

58. Pour la distinction des pièces selon leur provenance, celles dont l'attribution est incertaine resteraient sur place et celles sans origine s'intégreraient à la collection d'art appliqué du musée Saint-Raymond. Pour ce qui est des contraintes juridiques liées au déplacement, Georges Salles avance qu'il ne s'agit pas de transfert de propriété mais de dépôt. AN, 20150044/362. Lettre du DMF en réponse à E.-H. Guitard, 25 avril 1946.

59. AM Toulouse, 332W4. Lettre de G. Salles au Maire de Toulouse, 4 mars 1948.

60. AN, 20150044/361. Clémence Duprat, Compte rendu d'inspection avec G.-H. Rivière – II-Toulouse, 28-29-30 avril 1948, p. 11.

61. AM Toulouse, 332W4. Lettre de G. Salles au Maire de Toulouse, 4 mars 1948 ; AN, 20150044/361. Plan muséographique dressé par la DMF et soumis au Maire de Toulouse, 2 juin 1948, p. 1-2.

62. AN, 20150044/361. Plan muséographique dressé par la DMF et soumis au Maire de Toulouse, 2 juin 1948, p. 3.

d'exposition temporaire. Une galerie de peintures se déploierait au-dessus de la salle capitulaire et la zone sans éclairage de cet étage servirait de réserves, comme les locaux au-dessus du petit cloître<sup>63</sup>.

Le projet s'applique également à alléger la dense et vaste présentation du musée Saint-Raymond par la création de réserves en sous-sol, la transformation du galetas en remise pour les petits objets, la transmission des collections préhistoriques au Muséum et le transfert des éléments postérieurs au règne d'Henri IV en direction des autres musées. De la sorte, l'archéologie gallo-romaine, retirée des Augustins, trouverait toute sa place dans les salles du rez-de-chaussée. À l'étage seraient présentés, chronologiquement, les collections protohistoriques, asiatiques, médiévales et de la Renaissance<sup>64</sup>.

Le musée Paul-Dupuy est dorénavant affecté aux arts appliqués des périodes succédant à celles de Saint-Raymond ainsi qu'à l'histoire toulousaine et languedocienne, en attendant le déménagement du musée des Amis du Vieux Toulouse à l'Hôtel du May<sup>65</sup>.

Le musée Labit est maintenu dans son cadre et, suivant une suggestion d'Eugène-Humbert Guitard, l'accueil de la collection égyptienne en provenance du musée Saint-Raymond est mise à l'étude<sup>66</sup>.

### ***Programme définitif de regroupement des collections***

À la fin de l'année 1948, de façon à faciliter la coordination des services et à harmoniser les opérations, une commission de réorganisation des musées de Toulouse se constitue autour des conservateurs concernés, d'un inspecteur délégué, et des services des Monuments historiques. Elle est présidée par l'adjoint délégué aux musées, Pierre Dumas. En 1949, le programme global est enfin finalisé par Jean Vergnet-Ruiz, en concertation avec les acteurs locaux<sup>67</sup>. Ils s'accordent sur un découpage analogue à celui pratiqué dans les musées nationaux, à l'instar des départements du musée du Louvre. Le musée des Augustins reste le musée d'Art avec les peintures et sculptures de toutes les époques, à l'exception des œuvres gallo-romaines envoyées au musée Saint-Raymond. Ce dernier réunit les objets protohistoriques, antiques, médiévaux et de la Renaissance jusqu'à la mort d'Henri IV déjà dans son fonds. Le musée Paul-Dupuy rassemble tous les objets de musées postérieurs à 1610, et devient, conjointement, cabinet des estampes. L'orientation du musée Georges-Labit demeure en suspens, le regroupement des documents de l'ancienne Égypte et ceux de l'Orient et de l'Afrique du Nord n'est pas entériné<sup>68</sup>.

La répartition chronologique, catégorisant chaque établissement, discutable et discutée, a nécessité des choix. Ainsi les conservateurs se sont notamment interrogés sur le cadre à donner à la section « art moderne ». Sur ce point, l'avis de Jean Vergnet-Ruiz qui estime « que l'Art moderne, peinture, sculpture, dessin, art décoratif, forme un tout qu'on peut difficilement dissocier<sup>69</sup> » l'emporte ; ces œuvres incombent donc au musée des Augustins. En outre, sur proposition de Robert Mesuret, la date de mort des artistes est retenue comme délai<sup>70</sup>. Par ailleurs, si décision est prise de faire immatriculer tous les dessins et gravures au musée Dupuy et les peintures au musée des Augustins, la liberté de mettre en dépôt ces pièces dans toute autre structure est garantie<sup>71</sup>.

### ***La collection d'horlogerie d'Édouard Gélis, l'épineux legs***

Comme l'avait présagé Eugène-Humbert Guitard, avec les réflexions autour de la redistribution des fonds émergent des problèmes d'ordres juridiques quant au traitement de plusieurs donations. Ainsi, le notaire de Madeleine Cartailhac, qui a légué des soieries et des costumes anciens au musée Saint-Raymond, interpelle la municipalité sur les rumeurs de

63. *Ibid.*, p. 1.

64. *Ibid.*, p. 3.

65. *Ibid.*, p. 4.

66. *Ibid.*

67. AM Toulouse, 332W4. Lettre de G. Salles au Maire de Toulouse, 29 mars 1949.

68. AM Toulouse, 332W7. Procès-verbal de la séance d'information tenue le 30 novembre 1948 à Toulouse.

69. AM Toulouse, 332W7. Procès-verbal de la réunion des conservateurs du 25 mars 1949.

70. *Ibid.*

71. *Ibid.*

transferts qui iraient à l'encontre des volontés de sa cliente<sup>72</sup>. Le litige le plus retentissant concerne le legs d'Édouard Gélis. En 1944, le Toulousain cède à la Ville, sous forme de don manuel, cent trente pièces de sa collection d'horlogerie<sup>73</sup>. Il exige qu'elles soient « disposées en un seul lot et groupées dans une même salle publique » dans un des musées de la ville et en aucun cas déplacées<sup>74</sup>. Affectée au musée Saint-Raymond, l'installation, réalisée avec l'assentiment de Gélis, est inaugurée fin novembre 1948. Une entente avec la municipalité prévoit que le donateur en assure l'entretien – contre indemnités – et préserve un droit de regard direct sur l'ensemble<sup>75</sup>. La présentation subsiste, intacte, jusqu'à la fermeture du musée pour travaux en 1949<sup>76</sup>.

Les modifications apportées par Robert Mesuret pendant cette période sont le point de départ d'une longue bataille entre la municipalité toulousaine et l'horloger. Reprochant au conservateur d'avoir violé les clauses initiales de présentation et déplacé des objets vers d'autres musées sans le consulter, Édouard Gélis menace de porter recours<sup>77</sup>. Selon lui sa collection se trouve « mutilée<sup>78</sup> ». Soutenu par les groupements professionnels de sa corporation, il mobilise la presse régionale et s'en retourne jusqu'au ministère, qui, pour sa part, considère qu'il n'y a pas matière à contester, la présentation étant « conforme aux règles de la bonne muséographie<sup>79</sup> ».

Édouard Gélis dépose plainte en 1950 pour inexécution des conditions posées et réclame la révocation de la donation<sup>80</sup>. En réalité, la procédure judiciaire est plus complexe, la Ville est aussi attaquée pour le non-respect de droits successoraux<sup>81</sup>. « L'affaire Gélis » embarrasse le Conseil municipal et divise dans le cénacle toulousain. Si l'aspect moral de l'affaire ne peut être nié, d'un point de vue muséographique, l'obstination d'Édouard Gélis apparaît délicate à défendre. De fait, après le remaniement des collections municipales, l'ensemble d'horlogerie devient, ainsi que le souligne le maire Raymond Badiou, un « anachronisme<sup>82</sup> » au musée Saint-Raymond, axé sur l'art gallo-romain, alors qu'il trouverait toute sa place au musée Paul-Dupuy<sup>83</sup>.

L'observation de ce cas particulier dépasse l'anecdote en ce qu'il cristallise les dissensions engendrées localement par la transformation des musées.

---

72. Dans son testament établi le 1<sup>er</sup> novembre 1936, la fille d'Émile Cartailhac indique destiner au musée Saint-Raymond « les décorations de mon père, un de ses portraits peint par moi et quelques échantillons de vêtements du XVII<sup>e</sup> siècle en morceaux ou confectionnés ». Le notaire Pierre Daste annonce ainsi devoir informer le légataire universel si les rumeurs se révélaient exactes. AM Toulouse, 332W7. Procès-verbal de la réunion des conservateurs du 25 mars 1949.

73. « Beaux-Arts – don manuel Gélis », séance officielle du 8 février 1944, *Bulletin municipal de la ville de Toulouse*, janvier-février 1944, p. 8.

74. AN, 20150044/361. Rapport de Joseph Hamel (professeur de droit) au DMF, 25 juillet 1951.

75. « Musée Saint-Raymond – don manuel Gélis », séance officielle du 30 décembre 1944, *Bulletin municipal de la ville de Toulouse*, novembre-décembre 1944, p. 241.

76. AN, 19920627/57. Rapport de la 2<sup>e</sup> chambre, 10 juillet 1952, affaire Gélis-Ville de Toulouse.

77. Concerne deux salerons en argent. AN, 20150044/361. Rapport de Joseph Hamel au DMF (évoquant le « mémoire préalable à instance judiciaire contre la Ville de Toulouse » adressé au Maire par Édouard Gélis), 25 juillet 1951, p. 5-6. Selon le professeur de droit, ce grief est le seul pouvant être retenu ; il conseille à la Mairie de replacer les deux pièces avec le reste de la collection.

78. AN, 20150044/363. Lettre d'É. Gélis à G. Salles, 16 avril 1950.

79. L'inspecteur J. Vergnet-Ruiz soutient également l'action accomplie par R. Mesuret. AN, 19920627/57. Lettre du 14 février 1951.

80. L'article 953 du Code civil est alors convoqué : il permet au donateur de demander la révocation de sa donation pour inexécution des conditions apposées.

81. Édouard Gélis avance que son fils a des droits à faire valoir sur les parts de sa mère décédée en 1925. AN, 20150044/361. Cité dans le rapport de Joseph Hamel au DMF, 25 juillet 1951.

82. Le Maire de Toulouse, « Budget supplémentaire de la ville de Toulouse-Débats », séance officielle du 17 juillet 1950, *Bulletin municipal de la ville de Toulouse*, juillet 1950, p. 543.

83. En raison des multiples recours, le conflit se poursuit jusque dans les années 1960. La Ville fait appel du premier jugement. Le deuxième procès en mai 1954 confirme la première décision. La Ville se pourvoit en cassation contre l'arrêt de la Cour d'appel de Toulouse. La Cour statue le 24 avril 1958 pour liquider l'affaire, une entente sur une transaction amiable étant intervenue après la mort du donateur, en juillet 1957, avec Gaston Gélis. Le fils accepte une indemnité de 5.000.000 frs de la Ville contre l'arrêt des poursuites. AN, 19920627/57. Lettre de R. Mesuret au chef du contentieux de la Ville, 27 juillet 1952. « Instance Gélis – transaction » et « Instance Gélis – recours de la Ville à la Cour de cassation, règlement des frais », séance officielle du 11 juillet 1957, *Bulletin municipal de la ville de Toulouse*, juillet 1957, p. 224-225 et p. 256. À l'automne 1961, après la mort d'É. Gélis et une fois les esprits apaisés, la collection est transférée vers le musée Paul-Dupuy, en accord avec le fils de l'horloger.

## Réaménagements : rénovation des locaux et adaptation des présentations

Sur la base des dispositions fixées par le plan muséographique, la première phase de réaménagement des musées toulousains est engagée. En réalité, avant même que le programme global ne soit homologué, le travail est initié et les premiers transferts sont conduits au cours de l'été 1948. Le regroupement des collections muséographiques est achevé l'année suivante.

Afin de rendre les collections plus accessibles au public non-aguerri, un classement didactique est adopté. L'allègement des espaces prévaut, les denses galeries de type exhaustif sont abandonnées au profit de présentations sélectives. La modernisation constitue la trame de la nouvelle projection, fondée sur les principes généraux théorisés par Georges-Henri Rivière. L'application de cette muséographie revisitée repose néanmoins sur la réalisation de travaux d'adaptation et de rénovation des bâtiments.

### *Le musée des Augustins*

Les plus importantes opérations se concentrent au musée des Augustins. Sa réouverture au sortir de la guerre se déroule de manière fractionnée. Au printemps 1945, le Maire fait procéder aux rentoilages et au dégagement des ensembles lapidaires murés<sup>84</sup>. Le premier objectif est de rendre l'accès aux cloîtres et réinstaller quelque deux cents sculptures<sup>85</sup>. Puis, au début de l'année 1946, en attendant la transformation des salles de peintures, un échantillon de tableaux est sommairement exposé, par roulement, dans l'aile construite par Viollet-le-Duc<sup>86</sup>. Alors que la presse s'impatiente, la grande galerie de peinture, à l'étage de l'aile moderne est réinvestie au cours de l'été suivant<sup>87</sup>. Une sélection, recentrée sur moins d'une centaine de toiles y est accrochée sur des cimaises à hauteur de regard<sup>88</sup>. Pour faciliter l'agencement, quatre épines viennent rompre la longueur des parois<sup>89</sup>. La division par écoles est choisie avec un parcours chronologique. La visite débute par les primitifs italiens auxquels succèdent les écoles espagnole, flamande et hollandaise ; elle s'achève avec l'école française. Le XX<sup>e</sup> siècle est volontairement absent puisqu'il doit faire l'objet d'une salle spéciale.

Ces premiers réaménagements ne sont que provisoires. L'ordonnancement définitif des espaces d'exposition dépend de l'avancée des chantiers de restauration<sup>90</sup>. Or, ainsi que l'ont constaté les inspecteurs des musées de province en 1945, l'état de l'ancien couvent au milieu du XX<sup>e</sup> siècle est préoccupant. D'autre part, si le besoin d'annexes pour conserver les collections croissantes est impérieux, les capacités de l'édifice, classé au titre des Monuments historiques, sont inextensibles. L'unique solution se trouve donc dans un remaniement interne.

Dans le prolongement du plan préfiguré depuis 1941<sup>91</sup>, le projet d'aménagement élaboré après-guerre s'articule autour de trois points : la réfection de l'ancienne église pour y présenter les plus belles pièces sculptées, la construction d'une galerie d'exposition de peinture moderne au-dessus de la salle capitulaire, la création de réserves et d'une salle d'exposition temporaire. Il est aussi prévu de vider le grand cloître et de déplacer les ensembles lapidaires de la Daurade, de Saint-Étienne et de Saint-Sernin dans la salle capitulaire et la chapelle Notre-Dame-de-Pitié, protégés de l'extérieur grâce à des vitres fermant les baies<sup>92</sup>. Dans la future salle d'exposition temporaire des avant-cloisons en isorel avec des épis mobiles

84. AM Toulouse, 332W2. Lettre du Maire de Toulouse au DMF, 21 avril 1945.

85. AM Toulouse, 332W2. P. Mesplé, Rapport sur l'activité du musée des Augustins d'août 1944 à juin 1947, 23 mai 1947.

86. A. GIROUSSENS, « Les grandes manifestations artistiques régionales. L'exposition du Musée national d'art moderne et la réouverture du Musée des Augustins de Toulouse », *Sud-Ouest – Bordeaux*, 11 avril 1946 ; « Visites et promenades : au musée des Augustins », *L'Auta que bufò un cop cado mès*, n° 167 (avril 1946), p. 62.

87. P. CHAUBET, « Et le musée des Augustins ? », *Le Patriote*, 20 janvier 1947 ; « Réouverture de la salle de peintures des Augustins », *Le Patriote*, 14 août 1947, p. 3.

88. Paul MESPLÉ, « Au musée des Augustins. Comment fut réorganisée la mise en place des tableaux », *Arts*, 17 octobre 1947, p. 1.

89. AM Toulouse, 332W12. Musée des Augustins, « Réalisations-projets », n.d., c. 1954, p. 2. P. MESPLÉ, « Au musée des Augustins ... », p. 1 et 6.

90. AM Toulouse, 332W2. P. Mesplé, Aménagement et équipement du musée des Augustins, 21 avril 1945.

91. À l'occasion de la venue du Secrétaire général des beaux-arts, Louis Hautecoeur, à Toulouse. AM Toulouse, 332W1. Compte rendu de la réunion de la commission de surveillance du musée des Augustins du 23 février 1941, p. 2.

92. P. Mesplé envisage de disposer les chapiteaux de la Daurade, « ensemble le plus conséquent du musée », dans la chapelle Notre-Dame-de-Pitié, puis, dans le restant des pièces en enfilade, les éléments mérovingiens et carolingiens et les chapiteaux du cloître de Saint-Étienne. AM Toulouse, 332W7. Procès-verbal de la réunion des conservateurs du 25 mars 1949 ; Lettre de Mesplé à Vergnet-Ruiz, 30 novembre 1950.

doivent être montées et un éclairage artificiel avec tubes fluorescents installé<sup>93</sup>. Le dégagement des additions postérieures dans le petit cloître est aussi souhaité. Ce programme ambitieux de réhabilitation, tempéré par la conjoncture, va se décliner en plusieurs phases et les interventions initiées à la fin des années 1940 n'aboutissent que durant les décennies suivantes. La première tranche s'attache à l'exécution des mesures urgentes et préparatoires pendant que les grands chantiers sont à l'étude. L'architecte des Monuments historiques Sylvain Stym-Popper (1906-1966) est chargé de diriger les travaux.



FIG. 10. MUSÉE DES AUGUSTINS, 1949. L'exposition « La Vierge dans l'art méridional » organisée du 19 novembre 1949 au 8 janvier 1950 est l'occasion d'inaugurer le nouvel espace du rez-de-chaussée de l'aile moderne réaménagé pour accueillir des expositions temporaires. Les cloisons, dressées afin de diviser le vaste volume, permettent une présentation adaptée des tableaux. Jean Dieuzaide - Mairie de Toulouse, Archives municipales, 84Fi8/289.

Au rang des chantiers complexes, différés à maintes reprises, se trouve la transformation de la galerie au-dessus de la salle capitulaire, autrefois occupée par l'École des beaux-arts. Un premier projet avait été développé par Jean Montariol en 1941<sup>94</sup>. Pour permettre l'accès au public, la construction d'un escalier partant du cloître est indispensable<sup>95</sup>. Modifiant dès lors l'aspect extérieur du bâtiment classé, le dossier transite par la direction des Monuments historiques<sup>96</sup>.

93. AN, 20150044/361. Paul Mesplé, Compte rendu de la réunion des conservateurs du 24 décembre 1948. Les travaux sont réalisés en 1952, voir Paul MESPLÉ, « Aménagement de la salle des expositions temporaires au musée des Augustins », *La Revue des arts*, 1953, n° 3, p. 125-126.

94. AM Toulouse, 332W1. Rapport de l'Architecte en chef, 11 juillet 1941.

95. AM Toulouse, 332W7. Jean Montariol, Musée des Augustins – Projet d'aménagement nouvelles salles de peintures et extrémité de la salle capitulaire, 15 mars 1945.

96. En 1945 la Direction des Monuments historiques donne son accord de principe, sous réserves. AN, 20150044/362. Lettre de la Direction des Monuments historiques à la DMF, 10 décembre 1945.

Bien qu'approuvé par le Conseil municipal en avril 1945, le plan de l'architecte de la ville n'est jamais exécuté, faute de crédits. En 1949, Sylvain Stym-Popper conçoit un nouvel agencement<sup>97</sup>. Répondant aux orientations arrêtées dans le plan muséographique, l'avant-projet intègre des zones de dépôts et un magasin à l'extrémité<sup>98</sup>. Le remodelage de cette surface en salles de peinture moderne s'avère délicat et soulève de longs débats entre le conservateur, l'architecte et l'administration centrale<sup>99</sup>.

Conjointement, la restauration de l'ancienne église, entreprise la plus urgente en termes de sécurité, est réexaminée. En effet, déjà en 1939, le conservateur signalait la détérioration de la toiture et l'écoulement des eaux de pluie sur les tableaux<sup>100</sup>. En janvier 1942, la cloison soutenant la rosace s'effondre sur la galerie du petit cloître en contrebas<sup>101</sup>. La situation est telle que la commission de surveillance du musée décide de la fermeture de la salle jusqu'à sa remise en état. Cependant, la réfection de la chapelle, budgétisée depuis 1936, est suspendue par le déclenchement de la guerre<sup>102</sup>. À cette période, l'adjoint en charge des musées et monuments André Igon, loin de toute considération patrimoniale, souhaite exploiter au maximum l'espace en hauteur en construisant un étage<sup>103</sup>. La restitution de l'église dans son état primitif, désirée par les Monuments historiques, est néanmoins privilégiée. La nef est alors intégralement vidée, y compris des œuvres rangées sous le plancher de bois. Dans l'attente de solutions de stockage pérennes, elles sont entreposées dans la future salle de peinture<sup>104</sup>. En septembre 1950, les cloisons de bois et de plâtre sont détruites puis les chapelles latérales dégagées<sup>105</sup>. Les opérations se poursuivent au niveau de la voûte gothique, du fenestrage et de la rosace<sup>106</sup>.

Aussi, pour le principal musée de Toulouse, l'immédiat après-guerre se distingue essentiellement comme un stade préliminaire, de réflexions et de discussions. Aux musées Paul-Dupuy et Saint-Raymond, les chantiers, de moindre envergure, touchent peu les bâtiments et consistent surtout en la redéfinition des espaces d'exposition. Pour être moins préjudiciables au public, ils sont pilotés successivement, une fois le musée Dupuy rouvert, Saint-Raymond ferme et sa réfection débute.

### ***Le musée Paul-Dupuy***

Dans l'attente du règlement de la situation juridique du musée Paul-Dupuy, Robert Mesuret, pressenti pour prendre la gestion de l'établissement, réfléchit aux aménagements prioritaires. En août 1948, il produit un rapport circonstancié<sup>107</sup>.

97. Les travaux, envisagés sur plusieurs tranches entre 1955 et 1958 et débutant par l'escalier, ne se concrétisent jamais. « Agrandissement du musée des Augustins et aménagements divers », séance officielle du 26 avril 1945, *Bulletin municipal de la ville de Toulouse*, avril 1945, p. 113. AM Toulouse, 332W4. Notes pour le D<sup>r</sup> Bouvier, adjoint délégué aux beaux-arts, Musée des Augustins – programme d'aménagements, n.d.

98. AM Toulouse, 332W7. Plans dressés par Sylvain Stym-Popper : avant-projet n° 1 en novembre 1949, avant-projet n° 2 en mars 1950, plan du 16 avril 1954.

99. Des divergences de vues apparaissent quant au cloisonnement des salles et à l'accrochage. J. Vergnet-Ruiz et P. Mesplé souhaitent qu'un cheminement chronologique soit respecté, tandis que S. Stym-Popper se positionne sur des approches volumétriques. L'emplacement des grandes toiles d'Ingres (*Tu Marcellus eris*, 1811, 306x325 cm, inv. RO 124) et Delacroix (*Moulay Abd-er-Rahman, sultan du Maroc sortant de son palais de Meknès, entouré de sa garde*, 1845, 384x344 cm, inv. 2004.1.99) est au cœur des échanges. Les discussions se poursuivent toujours en 1954 et le projet plusieurs fois amendé. AM Toulouse, 332W7. Correspondance entre J. Vergnet-Ruiz, P. Mesplé et S. Stym-Popper.

100. AM Toulouse, 2R33. Note de service du Maire de Toulouse, 7 octobre 1939.

101. AM Toulouse, 332W3. Note manuscrite sur le déplacement des œuvres disposées dans le petit cloître, n.d.

102. AM Toulouse, 2R33. Délibération du 2 mai 1939, modifiée par la délibération du 9 octobre 1939 après révision du devis de 1936.

103. AM Toulouse, 332W1. Compte rendu de la réunion de la commission de surveillance du musée des Augustins du 23 février 1941, p. 2.

104. Les locaux de l'Arsenal, avenue de Grande-Bretagne, sont notamment envisagés, mais le transfert est refusé par l'administration car ils doivent bientôt être évacués. AM Toulouse, 332W7. Lettre du directeur de l'atelier de fabrication de Toulouse à P. Mesplé, 2 novembre 1949.

105. Les impératifs de sécurité sont prétexte à l'effacement intégral des transformations héritées du siècle précédent. De fait, la description livrée par P. Mesplé de ces aménagements, sévèrement qualifiés de « construction sans caractère », résume l'opinion du temps. Le conservateur, se référant à un rapport des services spéciaux, justifie alors : « Le moindre incendie eut dégénéré en catastrophe. Restaurer était maintenir cette menace. Il n'y avait donc plus qu'une solution : faire disparaître ces aménagements qui avaient fait leur temps [...] ». Paul MESPLÉ, « La vie des Musées. Heurs et malheurs de l'église des Augustins », *La Revue des arts*, juin 1952, p. 114-115.

106. Des dégâts irréparables sur l'ancien édifice se font jour sur des chapiteaux, clefs de voûtes et l'importante peinture murale figurant le Jugement dernier encadrant l'arc triomphal. AM Toulouse, 332W11. Activité du musée des Augustins pendant l'année 1951, Réorganisation des locaux. AN, 20150044/361. Lettre du DMF au Maire de Toulouse, 31 mars 1949.

107. AN, 20150044/363. Robert Mesuret, Rapport sur le musée Paul-Dupuy, 15 août 1948, 26 p.

Le conservateur suggère une redistribution totale de l'espace pour transformer ce qui n'est qu'un « dépôt » en musée<sup>108</sup>. Afin de rendre accessible l'abondante collection composée par Paul Dupuy, il opte pour une approche pédagogique des collections, valorisant les pièces phares de la dotation, telle l'ancienne apothicairerie du Collège des Jésuites datant du XVII<sup>e</sup> siècle. Le conservateur propose ainsi de convertir la totalité du premier étage – mal éclairé et trop fractionné – en annexes en enfilade : bureaux, stockages, laboratoire d'ethnographie et cabinet des estampes. Cette affectation, réduisant la surface d'exposition, obligerait un classement « plus strict et méthodique », qui, selon le futur directeur, « faciliterait la multiplicité et la diversité des expositions, indispensables au fonctionnement d'un musée vivant<sup>109</sup> ».

Pour l'heure, la bâtisse étant en bon état, seuls des travaux secondaires (électricité, peintures, chauffage...), nécessaires pour adapter l'hôtel particulier à son usage public, sont réalisés. Le 14 juillet 1949, avant même sa rétrocession officielle à la Ville, le musée est inauguré par Georges Salles<sup>110</sup>. Il est, à compter de cette date, consacré aux arts appliqués postérieurs à 1610. Il dispose d'un étage de réserves, d'une salle dédiée au folklore et à l'ethnographie, mais son atout principal réside dans son cabinet de dessins et d'estampes<sup>111</sup>.



FIG. 11. MUSÉE PAUL-DUPUY. Au rez-de-chaussée, une grande salle est consacrée aux collections ethnographiques ; les outils et ustensiles du quotidien sont rassemblés par usage selon les quatre éléments : ici « le feu ». Jean Dieuzaide - Mairie de Toulouse, Archives municipales, 84Fi72/nc/Musee8.

108. Dans ce nouvel ordonnancement, R. Mesuret pense même, à terme, faire de la cave une salle d'exposition pour les arts du feu. En conclusion de son rapport il écrit : « Le musée Dupuy qui n'est encore qu'un dépôt est un musée à organiser ». AN, 20150044/363. Robert Mesuret, Rapport sur le musée Paul-Dupuy, 15 août 1948.

109. AN, 20150044/363. Robert Mesuret, Rapport sur le musée Paul-Dupuy, 15 août 1948, p. 3.

110. La rétrocession n'est conclue qu'en 1950 et la remise définitive n'intervient qu'en janvier 1951. AN, 20150044/363. Arrêté du ministre de l'Éducation nationale du 28 décembre 1950. « Musée Dupuy, acceptation de la rétrocession du legs Dupuy à la ville de Toulouse », séance officielle du 29 janvier 1951, *Bulletin municipal de la ville de Toulouse*, janvier-février 1951, p. 22.

111. Au-delà des apports provenant du musée des Augustins et résultant de la nouvelle répartition, Robert Mesuret puise dans les fonds graphiques de la Bibliothèque municipale et de la Société Archéologique du Midi de la France avec pour objectif de constituer une collection exclusive.



FIG. 12. MUSÉE PAUL-DUPUY, 1948. Dans une salle du rez-de-chaussée, l'apothicaire du XVII<sup>e</sup> siècle provenant du Collège des Jésuites de Toulouse est reconstituée avec une riche collection de pots de pharmacie ; sur une table à l'avant se trouve le grand vase à thériaque en étain daté de 1624 et de même provenance.

*Jean Dieuzaide - Mairie de Toulouse, Archives municipales, 84Fi72/nc/Toulouse827.*



FIG. 13. MUSÉE PAUL-DUPUY, 1954. Dans des salles allégées, les arts décoratifs - meubles, tableaux ou pendules - sont associés par époques ; ici le médaillier de l'Académie royale des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse datant du XVIII<sup>e</sup> siècle.

*Jean Dieuzaide - Mairie de Toulouse, Archives municipales, 84Fi72/nc/Toulouse2233*

### *Le musée Saint-Raymond*

Les travaux s'engagent ensuite au musée Saint-Raymond dorénavant spécialisé dans la période antique dans une acception large. Une simple réfection des salles du rez-de-chaussée est effectuée avec le rafraîchissement des peintures et une augmentation de l'éclairage artificiel notamment. Les changements se fixent sur l'agencement des espaces pour accueillir les nouvelles collections reconstituées. En effet, après que les séries sur l'histoire régionale et la préhistoire ont été retirées, le musée s'enrichit de la statuaire gallo-romaine transfuge du musée des Augustins, et se déleste des sculptures les plus récentes<sup>112</sup>. Ce redéploiement lui permet d'étendre ses sections romaines et hellénistiques et de revendiquer l'appellation de « musée des Antiques » de Toulouse. Dans des salles désengorgées, le rez-de-chaussée présente les collections issues des fouilles de la région, avec, à l'honneur, celles de Chiragan. Une salle est dévolue à l'épigraphie latine. À l'étage, sont concentrées les statues plus tardives, du Moyen Âge à la Renaissance. Une zone est réservée aux arts appliqués avec les vitrines numismatiques et la donation Gélis, dont le sort n'est toujours pas scellé. Un transfert des objets d'art médiévaux et de l'assortiment horloger vers le musée Dupuy est préconisé à terme<sup>113</sup>. Le 27 mai 1950, le musée rouvre après une année de fermeture.



FIG. 14. MUSÉE SAINT-RAYMOND. Le nouvel agencement du musée présente dans les salles du rez-de-chaussée les collections gallo-romaines ; les salles IV et V sont dédiées aux pièces découvertes lors des fouilles de Martres-Tolosane. Les murs ont été enduits d'un badigeon d'ocre jaune et le parquet recouvert d'une moquette de fibre. Les bustes sont positionnés sur des socles en marbre de Caunes. Jean Dieuzaide - Mairie de Toulouse, Archives municipales, 84Fi71/nc/Musee63.

112. Ensemble peu ou prou équivalent à la trame pensée par Alexandre Du Mège au siècle précédent.

113. Robert Mesuret effectue le transfert des œuvres postérieures à la période mérovingienne vers le musée Dupuy en 1961. Daniel CAZES (dir.), *Le musée Saint-Raymond : 1892-1992*, Toulouse, musée Saint-Raymond, 1992, p. 49.



FIG. 15. MUSÉE SAINT-RAYMOND. À l'étage, la salle VI réunit les céramiques grecques et romaines exposées dans des vitrines murales dont le fond blanc réfléchit la lumière. Trois grandes vitrines de numismatique présentent également une sélection de monnaies grecques, romaines ou tectosages. *Plaque de verre, n° PV-52, Archives du Musée Saint-Raymond.*

Ainsi, si au musée des Augustins les travaux tardent à se concrétiser, dans les autres établissements les réaménagements sont menés avec célérité de sorte que, au tournant de la décennie, les musées contrôlés de la ville sont opérationnels.

### **Gestion : entre inertie municipale et querelles individuelles**

La restructuration des musées de la ville implique un remaniement dans leur direction. Dans le cas présent la question de l'attribution des responsabilités est loin d'être subsidiaire car elle oriente la physionomie finale des établissements municipaux. L'application du plan de réorganisation repose sur la mobilisation des conservateurs et, au-delà, sur une implication des autorités locales. Or la situation toulousaine en 1945 résulte en partie d'une longue inertie.

#### ***Une direction instable***

Le désintérêt persistant de la Ville à l'égard de ses institutions artistiques rend leur gestion confuse et précaire. Une tentative de reprise en main se dessine pendant la guerre, la délégation spéciale commence à porter son attention sur le secteur culturel, outil de propagande<sup>114</sup>. C'est à cette période qu'intervient la réforme du statut des musées français<sup>115</sup>. Le musée des Augustins devient un musée classé, les autres établissements toulousains sont portés dans la catégorie des musées contrôlés<sup>116</sup>. Désormais, les décisions relatives au fonctionnement des structures classées, notamment pour le recrutement et le traitement du personnel, transitent par la direction des musées nationaux.

114. La commission de surveillance du musée, en sommeil depuis 1906, est réactivée. L'adjoint aux musées, André Igon, exprime le souhait de profiter du décrochage des œuvres pour renouveler leur présentation de manière plus logique et pratique et en accord avec les évolutions de la muséographie. AM Toulouse, 332W1. Paul Mesplé, Compte rendu de la réunion de la commission de surveillance du musée des Augustins du 2 février 1941, p. 1.

115. Article 15, Loi n° 2465 du 10 août 1941 relative aux musées des Beaux-Arts, parue au *Journal Officiel de l'État français*, 29 novembre 1941, n° 322, p. 5139.

116. AN, 20150044/362. Décret n° 2236 du 21 juillet 1942 portant classement d'un musée.

Au tournant des années 1940, le conservateur du musée des Augustins, Henri Rachou (1855-1944), est en poste depuis 1903. Seul à la tête de l'institution depuis la mort de son comparse Edmond Yarz en 1920, le peintre dirige également l'École des beaux-arts de la ville. Après avoir fait valoir ses droits à la retraite en 1933, il est maintenu, de façon anormalement provisoire, dans ses fonctions au musée des Augustins. Cette situation perdure jusqu'en 1941. Dans sa volonté de redynamiser ce fleuron culturel, l'adjoint délégué aux beaux-arts, arguant de l'action « plutôt néfaste<sup>117</sup> » de Rachou, décide qu'il faut « un conservateur jeune et actif<sup>118</sup> ». La nouvelle municipalité cherche surtout à implanter une personnalité dont les orientations idéologiques coïncident avec les siennes. Paul Mesplé (1896-1982), décrit comme « républicain modéré<sup>119</sup> », n'ayant « collaboré comme critique d'art qu'à des journaux ou revues opposés au Front populaire<sup>120</sup> », est d'ores et déjà tout désigné. Néanmoins, le changement de statut du musée et la loi de 1941 ralentissent son affectation, si bien que, durant quelques mois, le poste de conservateur est officiellement vacant. Un arrêté préfectoral de nomination est toutefois rédigé en mai 1941<sup>121</sup>, aussitôt suspendu, à la demande du ministère, tant que les statuts définitifs des musées de province ne sont pas ratifiés<sup>122</sup>. Les édiles locaux craignent alors une ingérence de l'État et s'inquiètent que soit imposé « un conservateur étranger [à la] Ville<sup>123</sup> ». Diverses manœuvres sont employées pour essayer de faire avancer le dossier en contournant la direction des beaux-arts<sup>124</sup>. Pour autant, la future nomination de Paul Mesplé ne fait pas l'unanimité. Si le préfet vante auprès du secrétaire d'État sa « vaste érudition artistique et une connaissance approfondie des caractéristiques de l'art régional et [...] local<sup>125</sup> », dans un même temps, l'adjoint au maire se fait l'écho des objections dont il a été averti, dénonçant son « caractère difficile et ses partis pris déterminés<sup>126</sup> ». Dans le milieu artistique, il se murmure « qu'il n'a pas l'envergure et l'autorité nécessaire pour s'imposer à Toulouse ; c'est un autodidacte sans titres prestigieux<sup>127</sup> ». Cet épisode préfigure la discorde qui surgit après la Libération. En réalité, la modernisation des musées avive des querelles d'individus et l'antagonisme entre les conservateurs entrave les projets d'organisation imaginés par les instances locales et nationales.

### *Des dissonances idéologiques*

Au sortir de la guerre, la direction du musée des Augustins reste instable. La titularisation de Paul Mesplé à la tête de l'établissement en janvier 1944 n'est que de courte durée, interrompue par le tournant de l'Histoire<sup>128</sup>. Une demande de révocation est formulée par le Comité départemental de la Libération, le 29 août 1944. Le 7 septembre, le conservateur est suspendu, visé par une procédure d'épuration administrative<sup>129</sup>. Sa nomination entérinée par le régime de Vichy est invalidée. Les penchants politiques du peintre amateur, étiqueté anti-républicain, l'incriminent. Il lui est reproché, entre autres, d'avoir bénéficié de l'appui de Charles Maurras pour obtenir son poste<sup>130</sup>. En mai 1945, après audition, le conseil d'enquête conclut : « si les opinions politiques [de Paul Mesplé] furent avant 1939, en partie conformes à celles de la

117. AN, 20150044/362. Lettre d'A. Igon à L. Hauteceur, 28 août 1941.

118. AD Haute-Garonne, 1806W72. Lettre du Délégué spécial aux beaux-arts au Préfet de la Haute-Garonne, 17 mars 1941.

119. AD Haute-Garonne, 1806W72. Lettre du Commissaire divisionnaire de police spéciale au Préfet de la Haute-Garonne, 29 avril 1941.

120. AN, 20150044/362. Lettre d'A. Igon à L. Hauteceur, 28 août 1941.

121. AD Haute-Garonne, 1806W72. Arrêté du Préfet de la Haute-Garonne, 15 mai 1941.

122. AD Haute-Garonne, 1806W72. Le Ministère s'étonne que la vacance du poste ne lui ait pas été signalée et prie le Préfet de surseoir à cette décision. Lettres du Secrétaire d'État au Préfet de la Haute-Garonne, 25 mai 1941 et 10 juin 1941.

123. AD Haute-Garonne, 1806W72. Lettre de l'adjoint délégué aux beaux-arts au Préfet de la Haute-Garonne, 5 mai 1941.

124. L'adjoint explique au Préfet ne pas vouloir « attirer l'attention des Beaux-Arts sur cette nomination si l'approbation des Beaux-Arts n'est pas nécessaire ». AD Haute-Garonne, 1806W72. Lettre de l'adjoint délégué aux beaux-arts au Préfet de la Haute-Garonne, 5 mai 1941. Des témoignages évoquent aussi des intrigues politiques menées par P. Mesplé, grâce à ses liens avec l'Action Française, pour obtenir le poste au détriment d'H. Rachou. AD Haute-Garonne, 2933W49. Rapport sur Paul Mesplé du Commissaire principal Espitalier au Commissaire divisionnaire, chef du service régional des Renseignements Généraux, 4 février 1945.

125. AD Haute-Garonne, 1806W72. Lettre du Préfet de la Haute-Garonne au Secrétaire d'État à l'instruction publique, 31 mai 1941, p. 2.

126. AD Haute-Garonne, 1806W72. Lettre du Délégué spécial au Préfet de la Haute-Garonne, 17 mars 1941.

127. *Ibid.*

128. AM Toulouse, 332W2. Arrêté de nomination du Secrétaire d'État à l'Éducation nationale, 22 février 1944.

129. AM Toulouse, 2K5666. Dossier personnel Paul Mesplé. Arrêté de suspension du Préfet de la Haute-Garonne, 7 septembre 1944.

130. AD Haute-Garonne, 1831W86. État des mesures d'épuration, Direction départementale de la Haute-Garonne, « Épuration-instruction publique-Mesplé ».

« Révolution Nationale Vichyssoise »<sup>131</sup> », son attitude passive durant l'Occupation est admise. Le dossier est classé et, le 15 juillet 1945, le conservateur est rétabli dans ses fonctions avec effet rétroactif<sup>132</sup>.

Cette régularisation n'éteint pas les polémiques et Paul Mesplé continue d'être contesté. Le nouveau maire se refuse à reconnaître cette décision, prise contre son gré. Raymond Badiou reproche au conservateur son « apathie » qui, selon lui, rend impossible une collaboration efficiente et paralyse l'évolution des musées<sup>133</sup>. Les conditions de son remplacement sont discutées avec l'État. Le Maire se bat pour écarter Paul Mesplé et le reléguer à la tête des « musées secondaires », afin de positionner Robert Mesuret (1908-1974), qu'il juge « plus qualifié », aux Augustins<sup>134</sup>. Ce dernier, élève à l'École du Louvre, est alors préposé à l'inventaire des biens des musées d'art et d'histoire de la ville. Cette mission que lui confie l'Inspection générale des musées de province lui permet de développer une connaissance précise des fonds. En 1947, après avoir soutenu sa thèse<sup>135</sup>, l'ancien juriste devient officiellement éligible aux fonctions de conservateur du musée classé<sup>136</sup>. Mais Paul Mesplé refuse d'abandonner sa place d'autant qu'il se trouve, à ce même moment, encouragé par le succès parisien de l'exposition *L'âge d'or de la peinture toulousaine*<sup>137</sup>. La direction du musée Dupuy, qui lui est offerte en compensation, ne suffit pas à le convaincre. L'administration ne disposant d'aucun recours légal pour obliger Paul Mesplé à quitter le musée des Augustins, la répartition entendue par les autorités est rendue inefficace<sup>138</sup>.

D'autre part, Robert Mesuret est, lui aussi, cible de critiques depuis sa première affectation à Toulouse. Sa personnalité divise. En avril 1948, l'adjoint aux beaux-arts Pierre Dumas signale à Rivière que l'homme « a contre lui une grande partie de l'opinion »<sup>139</sup>.

### *Des ambitions personnelles*

Dans ce climat, l'idée avancée d'instituer une direction commune à l'ensemble des musées de la ville ne fait qu'attiser les clivages. Ce projet de centralisation, comme elle existe à Strasbourg ou Nice, est poussé par la DMF en raison de « l'importance et du nombre des musées toulousains »<sup>140</sup>. L'objectif est d'assurer une coordination et une synchronisation générale. Le Maire plaide pour que Robert Mesuret soit chargé de cette mission. Georges Salles approuve tandis que les conservateurs évincés protestent<sup>141</sup>. Eugène-Humbert Guitard s'oppose vivement à cette nomination et menace, le cas échéant, de démissionner<sup>142</sup>. La position de Paul Mesplé est tout aussi ferme. Georges-Henri Rivière note en 1948 à son sujet : « en fait la réorganisation des musées de Toulouse ne l'intéresse que si Mesuret n'obtient pas le poste de directeur

131. AN, F/17/16946. Dossier Mesplé (extrait). Rapport du Conseil supérieur d'enquête au Ministre de l'Éducation nationale, 16 juin 1945.

132. AN, F/17/16946. Dossier Mesplé (extrait). Arrêté du Ministre de l'Éducation nationale portant rétablissement de fonction, 15 juillet. Durant sa suspension, entre septembre 1944 et juillet 1945, Paul Mesplé continue de se charger des affaires courantes du musée et seconde le Délégué à la conservation du musée des Augustins, Jules Cavaillès, désigné à ce poste par son compagnon de maquis, Jean Cassou. AN, 20150044/362. Lettre du DMF au Maire de Toulouse, 30 juillet 1945.

133. AN, 20150044/362. Lettres du Maire de Toulouse au DMF, 8 juillet 1947 et 2 février 1948. Un an plus tard, il réaffirme au DMF : « la personnalité du conservateur continue [...] à soulever de ma part les mêmes objections ». AN, 20150044/361. Lettre du 9 juin 1948.

134. Il demande expressément au DMF de « rechercher toute solution de nature à soustraire le musée des Augustins à la direction de M. Mesplé ». AN, 20150044/362. Lettre du Maire de Toulouse au DMF, 4 mars 1946.

135. Robert MESURET, *Les Peintres toulousains du XVII<sup>e</sup> siècle*, mémoire de recherche approfondie (thèse EDL), Paris, École du Louvre, dirigée par Robert Rey et Gabriel Rouchès, 1946, 1033 p.

136. AN, 20150044/362. L'inscription de Paul Mesplé sur la liste d'aptitude à la conservation des musées classés est effectuée par le DMF en février 1947.

137. La réception critique dans la presse parisienne de l'exposition ouverte du 9 novembre au 13 janvier 1947 lui est favorable (Robert Mesuret auteur du catalogue en assure le comité scientifique). L'exposition connaît un tel succès qu'elle voyage à Paris pour être présentée au musée de l'Orangerie en avril et mai 1947.

138. Répondant aux demandes du Maire de Toulouse qui menace la DMF de s'en remettre directement au cabinet du Ministre, G. Salles demande successivement deux consultations juridiques qui se révèlent formelles sur l'absence de moyens légaux d'action. G. Salles et J. Vergnet-Ruiz insistent en personne pour que P. Mesplé accepte le poste au musée Dupuy et laisse les Augustins à R. Mesuret. AN, 20150044/362. Correspondance entre le Maire de Toulouse et le DMF du 8 et du 24 juillet 1947.

139. AN, 20150044/361. Clémence Duprat, Compte rendu d'inspection avec G.-H. Rivière – II-Toulouse, 28-29-30 avril 1948, p. 11.

140. AN, 20150044/361. Lettre du DMF au Ministre de l'Éducation nationale, 24 juin 1948.

141. AM de Toulouse, 332W4. Lettre de G. Salles au Maire de Toulouse, 4 mars 1948.

142. AN, 20150044/362. Lettre de la DMF à l'adjoint au Maire, 12 mars 1948.

des musées qu'il convoite démesurément<sup>143</sup> ». Robert Mesuret, lui, confiant, décline la conservation du musée Ingres de Montauban, proposée par Rivière pour apaiser la situation. L'inspecteur l'invite à freiner ses ambitions et lui conseille de se satisfaire du musée Paul-Dupuy en attendant le départ à la retraite d'Eugène-Humbert Guitard qui lui permettrait ainsi de récupérer la direction de Saint-Raymond<sup>144</sup>. De fait, au-delà de leurs conceptions divergentes de la muséographie, les intéressés s'arcbutent par crainte de perdre de leur pouvoir au cours de cette phase de redistribution.

Durant cette période, la tension est si forte qu'elle nuit à la marche des institutions. L'administration centrale tempère avec diplomatie. Elle félicite individuellement les conservateurs pour leurs actions dans leurs établissements respectifs et encourage la concertation dans « l'intérêt commun<sup>145</sup> ». La rivalité entre le muséographe Mesuret et le peintre Mesplé conduit finalement à préconiser de déléguer, à chacun, des tâches bien définies et distinctes<sup>146</sup>. Ménageant toutes les susceptibilités, des nouvelles prérogatives sont assignées.

En août 1948 Robert Mesuret prend la tête des musées Dupuy et Labit<sup>147</sup>. À l'été 1949, dès la première phase de réforme des musées de la ville achevée, une nouvelle répartition des attributions faisant consensus est établie à titre provisoire<sup>148</sup>. La direction unique est oubliée. Après le départ de Guitard, la conservation du musée Saint-Raymond est confiée à Robert Mesuret et Paul Mesplé reprend, en plus du musée des Augustins, la gestion du musée Georges-Labit<sup>149</sup>.

## Conclusion

À l'aube de la seconde moitié du siècle, la restructuration des musées toulousains n'est pas achevée et l'essentiel des travaux dans l'ancien couvent des Augustins n'est pas exécuté<sup>150</sup>. Toutefois, entre 1945 et 1950, les principaux musées de la ville rouvrent avec une orientation marquée et lisible.

Cette refonte s'est heurtée à de multiples résistances. Il n'y a pas que chez les conservateurs que le plan de réorganisation provoque une défiance. Outre le conflit autour du legs Gélis, les exemples de protestation à l'encontre des évolutions muséographiques sont nombreux. Au musée Paul-Dupuy, malgré les efforts faits pour respecter l'esprit du lieu et la volonté du légataire, des plaintes se manifestent contre la nouvelle présentation. La Société de pharmacie exprime son mécontentement concernant le traitement de l'officine de bois de l'Apothicaire des Jésuites, reconstituée par Paul Dupuy et caractéristique du musée<sup>151</sup>. Certains déplacements d'objets ne sont pas admis par une population attachée à ses symboles. Par exemple, la migration de l'emblématique momie égyptienne de Saint-Raymond vers Georges-Labit offusque les amateurs. Les expérimentations muséographiques de Robert Mesuret sont contestées. Devant les présentations allégées des fonds, une part du public a l'impression que ses institutions se détournent des artistes méridionaux et perdent leur caractère. En somme, la formule d'avant-guerre fait des nostalgiques. Rapidement, se développe une opposition qui prend les atours d'une querelle « des anciens et des modernes<sup>152</sup> » ainsi que le résume un chroniqueur local. Redoutant une standardisation des musées de la ville, leur rénovation est surveillée avec grande

143. Il le décrit : « obsédé par les querelles mesquines locales[...] ». Il leur sacrifie le but idéal qu'il devrait poursuivre [...] ». AN, 20150044/361. Clémence Duprat, Compte rendu d'inspection avec G.-H. Rivière – II-Toulouse, 28-29-30 avril 1948, p. 12.

144. AN, 20150044/361. Clémence Duprat, Compte rendu d'inspection avec G.-H. Rivière – II-Toulouse, 28-29-30 avril 1948, p. 19-20.

145. Une note manuscrite sur un courrier de Paul Mesplé à J. Vergnet-Ruiz du 4 novembre 1948 demande à Mme Duprat de rédiger « un petit mot d'encouragement aimable ... ». AN, 20150044/361. Lettres adressées aux conservateurs Paul Mesplé et Robert Mesuret, n.d.

146. AN, 20150044/361. Clémence Duprat, Compte rendu d'inspection avec G.-H. Rivière – II-Toulouse, 28-29-30 avril 1948, p. 12.

147. Avec l'appui de J. Vergnet-Ruiz et sur proposition du DMF qui rappelle toutefois que pour l'instant la nomination n'est pas conforme à la législation, l'ouverture officielle de vacance de poste n'ayant pas été publiée. AN, 20150044/363. Lettre de la DMF à R. Mesuret, 2 août 1948.

148. AM Toulouse, 2K5666. Dossier personnel Paul Mesplé. Arrêté du Maire de Toulouse, 20 mai 1949. AM Toulouse, 332W4. Arrêté du Ministre de l'Éducation nationale, 23 juillet 1949.

149. En 1953, le statut de R. Mesuret en tant que directeur des musées Saint-Raymond et Paul-Dupuy est enfin officialisé. Nomination de Robert Mesuret conservateur des musées Saint-Raymond et Paul-Dupuy à Toulouse, Arrêté du 11 avril 1953 paru au *Journal Officiel de la République Française* du 24 avril 1953, p. 3782. De 1951 à 1963, il est aussi inspecteur général des musées contrôlés pour la région sud-ouest.

150. Il faut attendre l'inscription du réaménagement partiel sinon total du musée dans le V<sup>e</sup> plan d'équipements et de modernisation (1966-1970) pour que les plus vastes et coûteuses opérations soient réalisées. (AN, 20140044/361).

151. A.C. [Alex COUTET], « Un souffle de vandalisme sur Toulouse : l'apothicaire du musée Paul Dupuy », *La Dépêche du Midi*, 24 novembre 1949, p. 6.

152. C.S. [Christian SCHMIDT], « Nouvelle querelle des anciens et des modernes ? Incidents à l'ouverture du musée St-Raymond », *La République du Sud-Ouest*, 31 mai 1950, p. 4.

attention dans la presse. Alex Coutet, adversaire revendiqué de la nouvelle muséographie et inflexible pourfendeur, signe notamment au cours de l'année 1949 dans *La Dépêche du Midi* une série d'articles intitulée « Un souffle de vandalisme sur Toulouse »<sup>153</sup>. Il s'inquiète tour à tour de « la grande détresse du musée des Augustins » ou « des incomparables richesses de nos musées menacées de destruction », pour ne citer que quelques titres. La polémique enfle et Paul Mesplé, visé par cette offensive, réclame, appuyé par la DMF, un droit de réponse<sup>154</sup>.

Ces reproches dans l'opinion locale contrastent avec les félicitations répétées de l'État. Le bilan dressé par l'administration en 1950 est dithyrambique, « l'excellent état des musées » est souligné et les résultats acquis en moins de quatre ans appuyés<sup>155</sup>. À l'échelle nationale, l'exemplarité de Toulouse est signalée et l'action de la ville encouragée<sup>156</sup>.

Ainsi, les rivalités – idéologiques ou personnelles – entre les conservateurs et la réception critique dans le microcosme culturel éclairent sur l'atmosphère de la vie artistique du milieu du siècle. À travers cet épisode de l'histoire des institutions toulousaines se dévoilent aussi la posture d'une municipalité encline à l'ouverture mais rétive au centralisme et l'évolution de ses rapports, ambivalents, avec l'État. Cette courte séquence apparaît comme le temps des décisions, entre compromis et renoncements. Néanmoins, les préoccupations qui éclosent résonnent encore au XXI<sup>e</sup> siècle.

Les jalons fixés annoncent la nouvelle ère ouverte dès les années 1960. Avec l'essor des politiques culturelles et l'arrivée de nouvelles personnalités dans le monde culturel local, la transformation des institutions muséales s'accélère. Tandis que le chef-lieu régional aspire à se démarquer comme pôle d'attractivité touristique, les musées concourent à la construction d'une identité territoriale et se positionnent comme vecteurs de rayonnement. Afin d'accroître leur visibilité et la notoriété des collections, des actions promotionnelles sont mises en œuvre, l'offre au public est étendue et des « expositions-événements » sont organisées<sup>157</sup>. Néanmoins, face à la prédominance parisienne, la métropole régionale paraît peiner à définir des marqueurs différenciés et explicites pour ses établissements, ni totalement dirigés sur les collections – pourtant encyclopédiques – ni sur la muséologie ou les services.

[FONDS PHOTOGRAPHIQUE DIEUZAIDE]

MAIRIE DE  TOULOUSE

153. Publié en 1949 : « Un souffle de vandalisme sur Toulouse I », 1<sup>er</sup> et 2 janvier 1949 ; « Un souffle de vandalisme sur Toulouse II – La grande détresse du musée des Augustins », 3 janvier 1949 ; « Un souffle de vandalisme sur Toulouse III – Où sont les œuvres des sculpteurs qui ont fait la gloire de notre cité ? », 4 janvier 1949 ; « Un souffle de vandalisme sur Toulouse IV – Le sort des tableaux du musée des Augustins », 5 janvier 1949 ; « Un souffle de vandalisme “les pierres crient” au musée des Augustins », 27 janvier 1949 ; « Un souffle de vandalisme sur Toulouse : la désaffectation du musée des Augustins », 1<sup>er</sup> avril 1949 ; « Un souffle de vandalisme sur Toulouse : que se passe-t-il au musée Saint-Raymond ? », 30 avril-1<sup>er</sup> mai 1949 ; « Un souffle de vandalisme sur Toulouse : le bouleversement de nos musées : prenez garde ! Les momies se vengent parfois », 7 et 8 mai 1949.

154. AN, 20150044/361. Le conservateur produit une liste exhaustive réfutant chaque attaque du journaliste.

155. AN, 20150044/361. DMF, « Note sur les musées de Toulouse », 26 octobre 1950.

156. En 1954, André CHASTEL dans *Le Monde* parle de « musées modèles » au sujet de Saint-Raymond et Paul-Dupuy. En 1951, parce qu'elle est « parmi les villes de France une de celles qui ait consenti (sic) pour ses musées les plus gros efforts ». Toulouse est même choisie pour accueillir le congrès de l'association générale des conservateurs des collections publiques de France. AM Toulouse, 332W11. Compte rendu « Le congrès des conservateurs à Toulouse », n.d., p. 3.

157. La plus marquante reste « Picasso et le théâtre », programmée au musée des Augustins du 22 juin au 15 septembre 1965.



**Anne-Laure NAPOLÉONE** (hommages J.-L. Boudartchouk)

*Introduction biographique*

- 17 -

**Philippe GARDES** (hommages J.-L. Boudartchouk)

*Toulouse des origines : de la déconstruction des mythes à la révélation archéologique*

- 23 -

**Daniel CAZES** (hommages J.-L. Boudartchouk)

*Jean-Luc Boudartchouk : autour de l'art wisigothique*

- 25 -

**Patrice CABAU** (hommages J.-L. Boudartchouk)

*À propos des deux manuscrits « clunisiens » des œuvres de Sidoine Apollinaire*

- 29 -

**Laurent MACÉ** (hommages J.-L. Boudartchouk)

*Des tours et des murs. L'emblématique de pierre des vicomtes de Murat (XIII<sup>e</sup> siècle)*

- 45 -

**Anne-Laure NAPOLÉONE** (hommages J.-L. Boudartchouk)

*La famille Balène (XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles) et son palais figeacois*

- 53 -

**Valérie ROUSSET et Virginie CZERNIAK**

*L'église Saint-Pierre et Saint-Paul de Touloungues (commune de Villeneuve-d'Aveyron)*

- 87 -

**Gilles SÉRAPHIN**

*L'église abbatiale de Conques en questions*

- 111 -

**Gilles SÉRAPHIN**

*Pestilhac et les églises romanes de la moyenne vallée du Lot. La migration d'un éventail de formes architecturales du Bordelais au Quercy occidental*

- 143 -

**Bernard SOURNIA**

*Le chantier de Sainte-Marie de Bayonne (suite et fin)*

- 165 -

**Coralie MACHABERT**

*La restructuration des musées de la ville de Toulouse, 1946-1950*

- 195 -

**Henri PRADALIER**

*Une source stylistique du Maître de Cabestany*

- 219 -

**Gilles SÉRAPHIN**

*Chronologie des églises à files de coupes*

- 226 -

**Gilles SÉRAPHIN**

*L'église collégiale d'Herment et l'abbatiale de Saint-Amand-de-Coly : un cousinage architectural*

- 234 -

**Jacques DUBOIS**

*L'ensemble conventuel des Augustins de Toulouse : enquête de chronologie médiévale*

- 238 -

**Jacques DUBOIS**

*La reconstruction de l'église Saint-Pierre de Moissac à la fin du Moyen Âge*

- 245 -

**Laurent MACÉ**

*Guilheume de Paris, pelletier toulousain et dévot de Saint Jacques (d'après une inscription armoriée du XV<sup>e</sup> siècle)*

- 251 -

**Sophie BROUQUET**

*Le Diable au couvent. Le monastère de Prouilhe au milieu du XV<sup>e</sup> siècle*

- 260 -

*Bulletin de l'année académique 2022-2023*

- 265 -